

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 25

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
-------------------------	----------

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1.	BILAN TECHNIQUE	10
3.2.	BILAN FINANCIER	38
3.3.	PERSPECTIVES	46
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	46
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	47

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES **49**

6.	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	53
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	57
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	57
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	62
7.	PROGRAMME 106: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	63
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	65
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	67
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	67
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	72
8.	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	73
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	87
9.	PROGRAMME 112: INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	89
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	91
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	93
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	93
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	98

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme dans le respect des directives communautaires CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour atteindre l'émergence projetée à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique.

A cet effet, le Document de Stratégie Nationale de Développement (SND30), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2020-2030, accorde une place de choix au développement des Enseignements Secondaires, faisant de ce niveau d'enseignement un des leviers que le Gouvernement voudrait actionner.

Suivant ladite SND 30, la structure d'offre actuelle en termes d'infrastructures scolaires et de personnels enseignants et de formateurs n'arrive pas encore à satisfaire la demande d'éducation et de formation professionnelle, au regard des normes et standards internationaux. Par ailleurs, les autres problèmes du secteur de l'éducation sont relatifs à : la faible mise en œuvre effective à tous les niveaux d'éducation de la promotion du civisme, de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'intégration nationale et la faible contribution de la recherche au développement économique et social du pays.

Pour pallier aux insuffisances sus évoquées, le Gouvernement se donne comme objectif de : « promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer ».

Pour le sous-secteur des Enseignements Secondaires, les objectifs stratégiques à atteindre sont les suivants :

- de réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant;
- d'accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire.

La stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (SSEF) décline trois (03) axes majeurs à savoir : (i) accès et équité, (ii) qualité et pertinence et (iii) gestion et gouvernance. Ces axes sont décomposés en objectifs et stratégies opérationnels ci-après :

- Améliorer l'accès et l'équité à tous les niveaux d'éducation et de formation;
- Améliorer la qualité des apprentissages tout en adaptant leurs contenus aux besoins de l'environnement socioéconomique;
- Améliorer la gouvernance et le pilotage du système éducatif.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au décret n° 2012/267 du 11 juin 2012, le Ministère des Enseignements Secondaires est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire et d'enseignement normal.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement secondaire général et technique;
- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement normal;

- de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement secondaire général et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre ;
- de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement normal et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre, en relation avec le ministère chargé de l'éducation de base ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des élèves de l'enseignement secondaire général et technique, en liaison avec le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Education civique ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement publiques et privées pour ce niveau d'enseignement;
- de l'orientation et de la planification scolaire ;
- de la politique du livre pour ce niveau d'enseignement ;
- du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;
- de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants de ce niveau d'enseignement sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels.

Il assure la tutelle de :

- l'Office du Baccalauréat du Cameroun (O.B.C);
- General Certificate of Education Board (G.C.E. Board).

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances antérieures se présentent suivant le Bilan technique, le Bilan financier et Perspectives

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

BILAN TECHNIQUE DE L'EXERCICE 2020

En 2020, l'action du Ministère des Enseignements Secondaires a été articulée autour des quatre programmes ci-après :

- **331**: Renforcement de l'accès à l'Enseignement Secondaire;
- **332**: Amélioration de la qualité de l'Education et de la vie en milieu scolaire dans le sous-secteur des Enseignements Secondaires ;
- **333**: Intensification de la professionnalisation et optimisation de la formation dans le sous-secteur des Enseignements Secondaires;
- **334**: Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur des Enseignements

Secondaires, programme support.

Le contexte de mise en œuvre de ces quatre programmes a été caractérisé par les faits ci-après :

- une demande d'éducation soutenue en provenance du sous-secteur de l'Education de base, des réfugiés dans certaines localités frontalières et des déplacés des Régions qui connaissent des troubles sociopolitiques ;
- la persistance en milieu scolaire des déperditions, des violences et des fléaux tels que la consommation des drogues ont motivé une réponse du système éducatif en matière de santé, d'orientation scolaire et d'encadrement des apprenants en difficultés ;
- l'insécurité dans les Régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'extrême-Nord. Ceci entraînant de nombreuses perturbations aussi bien au niveau des enseignements qu'au niveau des évaluations ;
- la pandémie du Coronavirus qui a provoqué: la fermeture temporaire des lycées et Collèges du 17 mars au 31 mai 2020, a considérablement impacté l'exécution du Plan de Travail Annuel. Par ailleurs, le virement de certains crédits initialement alloués à certains projets, suite à la signature par le Président de la République, de l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;
- le lancement du Distance Education comme mesure complémentaire de lutte contre la COVID-19 ;
- la poursuite sur le plan pédagogique de la révision des programmes d'études bâtis selon l'Approche Par les Compétences, la professionnalisation des Enseignements, la formation en alternance école/entreprise dans l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel, le lancement de l'expérience pilote d'élaboration des manuels scolaires pour l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel ;
- la dégradation des infrastructures scolaires par le vieillissement et les sinistres, l'absence de certains équipements pédagogiques sur le marché local, la digitalisation des Enseignements;
- la domiciliation effective des frais exigibles et des frais d'examens et concours officiels dans une banque commerciale approuvée par le Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

La performance de chacun de ces programmes est la suivante :

S'agissant du **Programme 331** intitulé «Renforcement de l'accès à l'Enseignement Secondaire», son objectif est d'accroître l'accès aux enseignements secondaires, avec pour indicateur le taux de transition du primaire au secondaire. En 2018, ce taux était de 75%. Il est attendu qu'il atteigne 77% en 2020, cette valeur a plutôt subi une régression en passant à 63,31%. Pour accroître l'accès aux Enseignements Secondaires, les actions majeures ci-après ont été menées en 2020:

En ce qui concerne les infrastructures scolaires :

- Achèvement des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe (Lycée de MBALMAYO OYACK) , de 04 blocs pédagogiques R+1 (Lycée Technique de BONABERI, Lycée d'AHALA, Lycée Technique de MOLYKO-BUEA et Lycée de NKOLMESSING YAOUNDE) et de 02 blocs pédagogiques en R+2 (Lycée Bilingue de MAROUA et Lycée Technique Commercial de Yaoundé) ;
- Construction de quatre (04) ateliers pour les travaux pratiques dans les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel ;
- La poursuite des travaux de construction du CETIC Bilingue de Mewoulou ;

- Construction de 02 dortoirs en plein pied à Bamenda et à Limbe pour l'accueil des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- Construction de 147 salles de classe (soit 54 blocs de 02 salles de classe et 13 blocs de 03 salles de classe avec 01 bureau chacun) ;
- Construction de deux (02) blocs pédagogiques en R+1 de huit (08) salles de classe chacun au LYCEE TECHNIQUE DE JIKEJEM et au Lycée Bilingue de BOJONGO ;
- Construction de 01 bloc pédagogique R+2 de 12 salles de classe chacun au Lycée Bilingue de Bamendankwe ;
- La réhabilitation d'infrastructures scolaires et leur branchement au réseau d'électricité.

Relativement aux équipements scolaires :

- Equipement de cinquante (50) salles de classe en 3180 tables bancs ;
- Equipement d'une salle informatique en technologie N-Computing ;
- L'équipement de 30 établissements scolaire en vidéosurveillance ;
- L'équipement de 88 ateliers en kits de petits matériels didactiques ;

Quant à la gestion des établissements d'enseignement secondaire et des Ecoles Normales:

Les activités pédagogiques ont été suspendues le 17 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID. Elles ont été reprises le 1^{er} juin 2020 pour les classes d'examen. Toutefois, les personnels administratifs ont assuré la gestion courante et la sécurité des établissements scolaires, ainsi que les activités de fin d'année. La subvention aux établissements et Organisations de l'Enseignement privé a été allouée au titre de l'Exercice 2020. Par ailleurs, sur très hautes instructions du Chef de l'Etat, le Ministre des Finances a procédé au paiement de la subvention allouée au titre de l'Exercice 2019.

En ce qui concerne le programme 332 qui porte sur l'*amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire*, il vise à *améliorer la qualité des apprentissages*, en portant le *taux d'achèvement du premier cycle* de 84,46% en 2018 à 86% en 2020. Ce taux d'achèvement a subit une regression à 63,50%.

Pour atteindre ce résultat, des actions sont menées pour améliorer l'action pédagogique, lutter contre les déperditions scolaires et améliorer les conditions de travail et de vie en milieu scolaire.

Dans le domaine de l'amélioration de l'action pédagogique,

- En lien avec la réforme des programmes :
 - 44 programmes d'étude des classes de Tle ESG ont été produits et implémentés ;
 - 01 référentiel de formation de l'enseignement technique a été élaboré ;
 - 44 guides pédagogiques produits.
- En lien avec le renforcement des capacités :
 - 1345 Inspecteurs et 6523 enseignants formés ;
 - 395 enseignants de mathématiques dans le cadre du projet AIMS ;
 - 6398 élèves-professeurs ont été suivis et évalués.
- En lien avec l'organisation réussi des examens :
 - Arrêté redéfinissant les épreuves du Probatoire ESG ;
 - Productions et vulgarisation dans les 10 Régions des épreuves zéro de toutes les disciplines ;
 - Production de 2951 sujets d'examens pour la DECC et l'OBC.

En matière de lutte contre les déperditions scolaires,

- 50 IPR, 1264 CO et 153 personnels d'orientation formés;

Quant à l'amélioration des conditions de travail et de vie en milieu scolaire,

Construction, agrandissement et réhabilitation des bâtiments destinés au sport; 2239 athlètes et jeunes officiels encadrés, compétitions organisées;

30 établissements équipés en caméra de vidéosurveillance ;

53 blocs de 06 latrines et de 05 forages construits;

la réalisation de 47 forages à travers L'UNICEF sur financement du GPE (Global Partnersip for Éducation en français Partenariat Mondial Pour l'Éducation) ;

Poursuite de la construction de 03 clôtures ;

La poursuite des travaux de construction du Lycée Technique de Ombe;

3000 chefs de service formés ;

500 enseignants d'EPS et 500 élèves formés;

Salaires, frais de relève et arriérés des frais de relève payés aux enseignants en Cours d'Intégration, aux enseignants retraités et aux personnels mutés et nommés.

Le troisième programme opérationnel, 333, présente les actions d'*intensification de la professionnalisation et d'optimisation de la formation*. Son objectif est d'*adapter les formations à l'environnement socioéconomique*. En 2020, il était attendu que le nombre de filières professionnalisantes développées dans le sous-secteur passe de 66 à 69. Le nombre filières est passé à 68 en 2020.

Pour atteindre cet objectif, une priorité est accordée au MINESEC à la diversification de l'offre de formation professionnalisante, au développement de l'entrepreneuriat en milieu scolaire et au renforcement de la compétitivité de la formation et de l'innovation.

Dans le cadre de la diversification de l'offre de formation professionnalisante,

Construction et équipement des Lycées Techniques de Nsam, Maroua et Ombé dans le cadre du projet PEST, avec des taux d'exécution physique des travaux en fin de 75,10% pour Nsam ; 56,70% pour Maroua ; et 30% pour Ombé ;

Démarrage des travaux du Lycée Professionnel d'Ekounou avec un taux d'exécution physique d'environ 10% en 2020 ;

L'ouverture effective du Lycée agricole de Lagdo ;

L'équipement lourd de l'atelier de maintenance biomédicale du Lycée Technique de Kumbo ;

L'équipement lourd de deux ateliers de génie chimique (Lycée Technique de Meiganga et Lycée ;

Technique de Limbe) ;

59 enseignants formés aux activités de production agropastorale au LTPA de Yabassi ;

02 Guides des filières porteuses des techniques industrielles, élaborés ;

01 référentiel de formation de la spécialité Transport et Logistique, élaborés

Renforcement des capacités de 40 enseignants de Tourisme ont été formés sur l'utilisation du Global Distribution System ;

18 projets de manuels scolaires de l'enseignement secondaire technique industriel, élaborés et en attente de validation ;

Renforcement des capacités d'une centaine d'enseignants dans les filières porteuses (Construction et Maintenance Automobile, Génie Chimique, et Géomètre-Topographe, etc) 20 agents de maintenance formés dans les six (6) Lycées Techniques (SOFATI) ;

Dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat en milieu scolaire,

- Mise en place de deux incubateurs de micro-entreprises respectivement aux Lycées

Techniques de Nkolbisson et au Lycée agricole de Yabassi ;

- Renforcement des activités de productions utilitaires dans une quinzaine d'établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel ;
- Appui à l'ouverture d'une dizaine d'établissements d'enseignement secondaire technique nouvellement créés ;
- Implantation et suivi-évaluation des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement secondaire technique ;
- Journées Portes Ouvertes (JPO) organisées dans tous les établissements de l'enseignement secondaire technique du pays;
- 40 000 élèves de l'enseignement secondaire technique placés en stage en entreprises dans le cadre de la formation en alternance (école-entreprise) ;
- 400 enseignants du secondaire technique placés en stage de perfectionnement en entreprises pour une meilleure mise en œuvre de l'Approche Par Compétence (APC);

Quant au renforcement de la compétitivité de la formation et de l'innovation,

- Réhabilitation et équipement de 03 Centres de Ressources Multimédia (CRM) respectivement aux Lycées de Dimako, Yagoua et Bokwango-Buea ;
- Organisation de la semaine nationale du bilinguisme ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Education Bilingue Spécial (PEBS) ;
- Implantation des programmes de formation de la filière « arts cinématographiques » dans 10 Lycées pilotes ;
- Organisation du Festival National des Arts et Cultures à l'Ecole ;
- Accompagnement d'une centaine d'établissements scolaires dans le cadre du projet « Clean School » ;
- Attribution de 10 prix aux meilleurs vergers scolaires, dont 01 par région.

Enfin, en ce qui concerne le programme 334 de Gouvernance et d'appui institutionnel,

L'objectif est d'assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources, avec pour indicateur le taux de réalisation des activités programmées au MINESEC. Il était attendu que ce taux dépasse la barre de 98% en 2020. A la fin de l'exercice, ce taux était de 97,80%.

Les actions prioritaires du programme support sont les suivantes :

En ce qui concerne le renforcement du système d'information :

- Plus de 1000 actes de carrière (avancement, mise à la retraite, capital décès) reçus, archivés et classés ;
- 1200 recherches et renseignements des usagers effectués ;
- 80% Couverture médiatique des activités du MINESEC ;
- 50% Production du Magazine d'informations du MINESEC
- Réalisation du réseau informatique du 5ème et 4^{ème} niveau du bâtiment abritant les services centraux du MINESEC ;
- Réalisation du portail web du MINESEC à quatre plateformes (site web, messagerie officielle et vidéo) ;
- Administration et maintenance du site web du MINESEC ;
- Contrôle des contrats relatifs aux équipements informatiques du MINESEC ;
- Organisation des 52 réunions et séminaire virtuels
- 8000 documents officiels traduits ;
- Collecte de données terminologiques dans les Régions du Littoral, l'Adamaoua et dans les Services Centraux ;
- 1709 Courriers entrants au service de la relance ;

29820 Courriers entrants au service de l'accueil et de l'orientation ;
 8628 actes certifiés par le sous- directeur ;
 44979 actes de carrières enregistrés au service du courrier et liaison
 3143 lettres signées et enregistrés au service du courrier et liaison ;
 2431 Bordereaux transmis dans les autres administrations.

Dans le domaine du renforcement de la planification et la coopération,

En ce qui concerne le renforcement de la planification, les activités majeures ci-après ont été menées:

Production de l'annuaire statistique 2017-2018 et 2018-2019 ;

Production du draft de l'annuaire statistique 2019-2020 ;

Collecte des données statistiques de l'enseignement secondaire général, technique et du normal 2019-2020 et traitement des données collectées ;

Pour ce qui concerne le renforcement de la Coopération au MINESEC, les activités majeures ci-après ont été menées :

01 convention de partenariat a été signée : MINESEC/Plan Cameroun relative à la facilitation de l'éducation de la jeune fille au Cameroun ;

Participation à 06 réunions interministérielles préparatoires aux commissions mixtes relatives à : (i) L'évaluation participative auprès des réfugiés et autres personnes relevant du mandat du HCR, (ii) La préparation aux assises du comité de suivi Cameroun/RCA ; (iii) La préparation de la visite officiel au Cameroun du MINREX de la Turquie ; (iv) L'évaluation de la coopération Cameroun/Turquie ; (v) la participation à la grande commission mixte de coopération Cameroun/Gabon ; (vi) L'évaluation de la coopération Cameroun/Inde ;

Actualisation du « Fichier des partenariats ».

S'agissant de la gestion financière et budgétaire,

Le Rapport Annuel de Performance 2019 a été élaboré ;

Le Projet de Performance Annuel 2021 a été élaboré ;

Le contrôle et le dialogue de gestion sont effectués ;

Le Plan de Passation des marchés a été exécuté à 100% ;

Les subventions aux syndicats ont été mandatées, ainsi que la contribution du MINESEC au fonctionnement du Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels didactiques ;

Les travaux de réhabilitation des infrastructures sinistrées financés par le Fonds de Solidarité et de Promotion de l'Education réalisés dans 17 établissements scolaires ;

L'acquisition de trois (03) véhicules de fonction ;

Les arriérés sur les exercices clos ont été payés.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines,

En ce qui concerne l'assainissement des fichiers solde et personnel :

134 dossiers disciplinaires relatifs aux absences irrégulières ont été traités ;

collecte des listes actualisées des personnels dans 9 régions pour la mise à jour du fichier des personnels, suivi du recensement en ligne en vue de l'actualisation de la base de données du MINESEC ;

47 674 actes d'avancement, 2838 dossiers de liquidation des droits et 6016 dossiers d'intégration ont été traités ;

Dans le cadre de la formation continue :

818 stages de formation ont été accordés ;

Relativement au traitement des actes de carrière et de la solde :

42 082 actes de carrière ont été traités ;

1830 dossiers de liquidation de droits ont été traités ;

4824 avances de solde mandatées ;

3 contrats de travail mandatés ;
 545 actes d'intégration mandatés ;
 10326 actes de carrière mandatés ;
 4107 états de sommes dues et autres primes mandatés, 3749 dossiers de recrutement ont été traités et transmis au MINFOPRA ;
 En ce qui concerne le renforcement du SIGIPES :
 33275 actes de carrière ont été signés électroniquement et basculés sur Antilope ;
 609 personnels renseignés sur l'ensemble du réseau SIGIPES ;
 28 postes de travail ont été créés dans l'application SIGIPES ;
 153 mises à jour des affectations et nominations effectuées ;
 6739 importations de matricules et actes de carrière ;
 suivi et évaluation des 10 centres relais SIGIPES régionaux, entretien du réseau SIGIPES et Antilope ;
 S'agissant de l'Action Sociale :
 33 aides financières ont été accordées, ainsi que 24 remboursements de frais médicaux.

Dans le cadre de la coordination des services centraux et déconcentrés,

D'une manière générale, la coordination des Services Centraux et Déconcentrés a été assurée grâce à la mise en œuvre des outils de cadrage que sont La Feuille de Route et le Plan d'Action. En outre, il a été organisé des réunions de préparation et d'évaluation des activités majeures du calendrier de l'année scolaire 2019/2020.

* Coordination centrale du Secrétaire Général :

-12 Rapports mensuels de coordination produits ;
 - 06 réunions de concertation organisées (dont 03 en présentiel et 03 en visioconférence) avec les responsables des services centraux, déconcentrés et des organismes sous-tutelles organisées ;

* Coordination des Inspections de Services :

- Rapports de coordination produits ;

* Coordination des inspections de pédagogie, des directions et des divisions :

-Rapports de coordination produits,

- Coordination des services déconcentrés :

-Rapports et pièces périodiques produits et transmis à la hiérarchie.

Dans le domaine du contrôle et de l'audit interne,

*319 établissements scolaires contrôlés dans le cadre des missions :

- de contrôle du déroulement de la phase d'inscription aux examens et concours officiels session 2020 et de l'ouverture des comptes des établissements à la banque sélectionnée par le Premier Ministre Chef du Gouvernement;

- de contrôle de l'utilisation de la subvention de l'Etat allouée aux établissements privés d'enseignement général du Littoral ;

- d'évaluation de l'effectivité de la reprise des cours le 1er juin 2020 ;

- de contrôle du respect de l'interdiction de l'organisation des cours de vacance ;

-d'investigations ;

- suivi-évaluation de l'exécution physique des projets ;

* activités de la Cellule de Lutte contre la Corruption mises en œuvre :

- Le numéro de téléphone de la Cellule de Lutte contre la Corruption activé, la boîte E-mail

ouverte et rendus publics. Cent quarante-cinq (145) dénonciations reçues par ces canaux et traitées par la Cellule ;

- Renforcement des capacités de 47 responsables de certains établissements scolaires du Centre au montage et validation du compte de gestion et administratif ;

- Vérification du paiement numérique des frais exigibles et des frais d'examens officiels dans trente (30) établissements secondaires des Régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest et de l'Est ;

- Suivi des examens officiels 2020 ;

* Contrôle des établissements d'enseignement secondaire privé :

- 286 établissements privés contrôlés pour l'utilisation de la subvention de l'Etat en 2019 ;

-109 établissements présumés clandestins.

Dans le cadre de la veille et conseil juridique,

*Défense des intérêts de l'État en justice :

-145 procès suivis devant les tribunaux et Cours ;

-58 conclusions, mémoires en défense et mémoires en réplique rédigées ;

-88 représentations de l'État(MINESEC) en justice devant les tribunaux ;

-30 voies de recours exercées.

*Suivi du respect des normes et procédures juridiques :

-69 avis juridiques émis sur les problèmes relevant du MINESEC et sur les projets d'actes législatifs et réglementaires ou conventionnels ;

-40 avant-projets et projets de textes législatifs et réglementaires et d'actes contractuels élaborés ;

-345 dossiers fonciers des établissements scolaires des régions de l'Extrême-Nord, du Nord et d'autres établissements scolaires retardataires dépouillés, traités et transmis au MINDCAF ;

-18 dossiers de suivi du paiement numérique des contributions exigibles et des frais des examens et concours officiels relevant du MINESEC.

*Vulgarisation de la culture juridique :

-05 exposés sur les thèmes pratiques de droit présentés lors des réunions de coordination ou des réunions bilan ;

-03 entretiens des responsables des services centraux et déconcentrés du MINESEC sur la thématique du paiement en ligne des frais scolaires ;

-02 dépliants à caractère juridique conçu et distribués aux enseignants et personnels des services centraux et déconcentrés ;

-437 textes collectés, lus, toiletté, classés et validés en vue de l'élaboration du recueil des textes juridiques.

En définitive, la mise en œuvre des quatre programmes a été satisfaisante dans l'ensemble en 2020. Des efforts sont déployés pour surmonter les difficultés qui continuent d'empêcher le sous-secteur à accompagner l'émergence d'un pays appelé à s'industrialiser:

- Les destructions des infrastructures et des équipements scolaires dans le cadre de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

- Les violences physiques et morales auxquelles subies par les enseignants et personnels

- administratifs en service dans certaines localités du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- La persistance du phénomène d'élèves déplacés dans les régions l'EST, de l'Extrême-Nord, du NORD-OUEST et du SUD-OUEST ;
 - l'insuffisance de bureaux dans les services centraux et le ralentissement des activités suite à l'incendie survenu dans le bâtiment abritant les services centraux;
 - l'insuffisante maturité des projets qui en retarde l'exécution dans les délais ;
 - l'insuffisante mobilité des Délégués Départementaux pour le suivi des activités pédagogiques dans les établissements scolaires ;
 - la poursuite du respect des mesures barrières de lutte contre la pandémie de laa COVID-19;
 - le manque de certaines facilités dans les zones rurales (logements, centres de santé, électricité) qui favorise l'instabilité des enseignants dans ces zones en particulier les enseignantes.

Situation de l'exécution technique des programmes à mi-parcours de l'exercice 2021

Le programme 331 intitulé «Renforcement de l'accès à l'Enseignement Secondaire», son objectif est d'accroître l'accès aux enseignements secondaires, avec pour indicateur le taux de transition du primaire au secondaire. Les actions de ce programme portent sur le développement des infrastructures scolaires, le développement des équipements scolaires et la gestion des établissements d'enseignement secondaire et des Ecoles Normales.

Sur le plan des infrastructures scolaires, les projets ci-après sont en cours d'exécution :

- La poursuite des travaux de construction du CETIC Bilingue de MEWOULOU, dont les travaux en cours sont estimés à 40% ;
- La construction d'un bloc pédagogique en R+1 de 08 salles de classe + 02 bureaux + 02 toilettes au Lycée Technique de NGAOUNDERE MARDOCK dans la VINA, dont les travaux sont réalisés à 10% (travaux de fondation réalisés);
- La construction de deux (02) établissements clés en main (CETIC de BIMBIA dont les travaux en cours sont estimés à 50%(Toiture en cours pour les ateliers tandis que la préparation de la dalle pour le R+1 est en cours) et le Lycée Classique et Moderne de MVOMEKA'A, dont le marché est attribué) ;
- La construction d'un bloc Administratif en R+1 au Lycée Technique Bilingue de LIMBE, dont les travaux en cours sont estimés à 65%(pose de couverture de toit et plâtrage en cours) ;
- La construction de deux(02) ateliers de pratique professionnelle dans les établissements ci-après :
 - CETIC de DZIGUILAO, le marché a été attribué. les travaux sont en cours d'exécution ;
 - CETIC de BAFEMGHA, Travaux en cours, élévation terminée (60%).
- La construction 33 blocs de deux (02) salles de classe dont onze (11) livrés et vingt-deux (22) en cours d'exécution ;
- La construction 27 blocs de trois (03) salles de classe + 1 bureau dont dix (10) livrés et dix-sept (17) en cours d'exécution ;
- La construction de 15 blocs de trois (03) salles de classe + 1 équipement en 180 tables banc

en cours d'exécution ;

- La construction de deux ateliers et équipement en matériel spécifique dans trois(03) établissements scolaire en cours d'exécution;
- La construction d'un laboratoire de sciences dans trois(03) établissements scolaire en cours d'exécution;
- La réhabilitation des infrastructures scolaires dans quatre (04) établissements est en cours d'exécution, notamment au :
 - Lycée de NGOA-EKELLE ;
 - Lycée Moderne de NKOZOA.
 - Le Lycée de BADJOUA;
 - Lycée LECLERC.
- La réalisation des travaux de réhabilitation de 29 structures financés par le fond de solidarité et de la promotion de l'éducation en 2021 ;
- La réalisation de certains projets du fonds COVID-19 :
 - La construction de seize (16) blocs pédagogiques de huit 08 salles de classe, quatre (04) bureaux et toilettes en R+1, dont onze (11) sont déjà réceptionnés ;
 - La construction quinze (15) blocs pédagogiques de trois (03) salles de classe ; deux (02) bureaux, dont quatre (04) sont déjà réalisés ;
 - La construction de vingt (20) salles mutimédias pour l'enseignement à distance, dont quatorze (14) sont déjà réalisés ;
 - La réhabilitation de salles de classe et blocs administratifs dans cinquante (50) établissements, dont trente-trois (33) sont déjà réalisés.

Sur le plan des équipements scolaires, les projets ci-après sont en cours d'exécution :

- L'équipement de 86 salles de classe en 5 160 tables-bancs (100%);
- L'équipement de 130 ateliers en kits de petits matériels (95%);
- Equipement de 64 salles de professeurs en bureaux et chaises (100%);
- Equipement de quatre vingt quinze (95) établissements scolaires en kits de vidéo-surveillance, dont 30 décisions de délégation ponctuelle de crédits déjà exécutées et 65 en cours ;
- Alimentation en énergie solaire du CETIC DE FOUTOUNI, travaux en cours (65%);
- Le branchement de quatre (04) établissements scolaires au réseau d'électricité dans les structures ci-après :
 - ENIET de NGAOUNDERE ;
 - CETIC de BEKA HOSSERE ;
 - CETIC de MALIMBA;
 - Lycée Technique de DOUKOULA.

Au 15 septembre 2021, le taux d'exécution physique des projets des infrastructures et d'équipements scolaires est de 86,72%.

Sur le plan de la gestion des établissements d'enseignement secondaire et les Ecoles Normales,

Les activités pédagogiques n'ont pas été suspendues grâce aux mesures barrières adoptées au sein des établissements scolaires. Les personnels administratifs ont assuré la gestion courante et la sécurité des établissements scolaires, ainsi que les activités de rentrée scolaire.

Le taux d'exécution physique était de 50%.

Le programme 332, qui est relatif à l'amélioration de la qualité de l'Education et la vie en milieu scolaire, a pour objectif d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages. Les actions menées dans ce programme portent sur l'amélioration de l'action pédagogique, la lutte contre les déperditions scolaires et l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu scolaire.

A la fin du 3e trimestre, le bilan financier présentait un taux d'engagement des crédits de 90%, dont 71% pour les projets d'Investissement Public. Le bilan technique de ce programme est le suivant :

En ce qui concerne **l'amélioration de l'action pédagogique**:

- 44 888 enseignants sur 53 786 encadrés et évalués ;
- 1 429 Inspecteurs Régionaux sur 1 469 formés ;
- 34 sur 37 Inspecteurs Nationaux de l'Enseignement Normal formés à l'éducation inclusive ;
- 700 enseignants de maths et 100 responsables d'établissements formés ;
- 11 ressources pédagogiques sur 15 et 02 revues didactiques sur 02 produites ;
- 44 programmes d'étude et 44 guides pédagogiques élaborés et implémentés.

Pour la **lutte contre les déperditions scolaires** :

- 16 cartographies des risques liées au VIH et à la consommation des drogues élaborés dans 16 établissements ;
- 9 101 cartons de savons, 6 000 gels hydro alcoolique de 500 ml, 700 000 masques fasciaux, 450 cubitenaires et 1 000 thermoflash acquis et distribués ;
- 02 campagnes de dépistage gratuit et volontaires du COVID menées ;
- 5 966 bourses attribuées ;
- Tenue à Buéa d'un atelier consultatif sur les violences en milieu scolaire ;
- Production de 2 000 affiches d'accompagnement psychologique des élèves et de 2 000 autres sur l'orientation conseil.

Dans le domaine de **l'amélioration des conditions de travail et de vie en milieu scolaire**:

- 137 Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Orientation et Vie Scolaire et 3 173 Conseillers d'Orientation formés pour dynamiser les activités post et périscolaire.
- Des missions de suivi des visites médicales effectuées ;
- Atelier d'attribution des palmes académiques en cours ;
- Salaires des enseignants payés chaque mois ;
- aires de jeux

Le troisième programme opérationnel, 333 quant à lui est consacré à la professionnalisation et à l'optimisation de la formation dans le sous-secteur des Enseignements Secondaires.

Tâches/	Structure d'exécution	Résultats obtenus au 15 septembre 2021	Eléments de vérification	Observations
Action 01 : Diversification de l'offre de formation professionnalisante				
Activité 01 : Construction et équipement des Lycées Professionnels				

<u>T â c h e</u> : Construction et équipement du LP d'Ekounou	DPPC	Démarrage des travaux de construction du Lycée Professionnel d'Ekounou, et réalisés à environ 10%		
<u>T â c h e</u> : Construction et équipement du LP de Douala-Akwa	DPPC	Marché des études (déclaré infructueux au 1er essai), relancé		Marché des études (déclaré infructueux au 1er essai), relancé
<u>Tâche</u> : Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de Yagoua	DRFM	Crédits virés pour cause de COVID-19	Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	Crédits virés pour cause de COVID-19
<u>T â c h e</u> : Construction du lycée technique et professionnel agricole de Lagdo	DRFM	Crédits virés pour cause de COVID-19	Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	Crédits virés pour cause de COVID-19
<u>Tâche</u> : Projet de l'Enseignement Secondaire Technique(PEST)	DPPC	- Lycée Technique et professionnel de Nsam, construit à 76% - Lycée Technique et professionnel de Maroua, construit à 57% - Lycée Technique et professionnel de Ombé, construit à 36%	Rapports d'activités du PEST	
Activité 02 : Mise en place de nouvelles filières professionnelles				

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<u>T â c h e</u> : implantation des nouvelles filières de l'enseignement normal	IP-EN	Projet de programme de la spécialité préscolaire, élaboré	Projet de programme, disponible	En cours de validation
<u>T â c h e</u> : Elaboration des référentiels et des documents d'accompagnement pédagogique de l'enseignement normal	IP-EN	01 Référentiel de compétences du préscolaire, élaboré	01 référentiel de compétence du préscolaire, disponible	
<u>T â c h e</u> : Implantation de nouvelles filières des techniques industrielles	IP-TI	120 IPR et enseignants formés dans le cadre d'ateliers d'implantation dans les spécialités F1, Productique, F3 Energies renouvelables, F2, F4, F5 et IH		
<u>T â c h e</u> : Implantation de nouvelles filières des sciences et technologie du tertiaire	IP-STT	-Projets d'arrêtés d'ouvertures des spécialités Transport et Logistique, Sténotypie et Boulangerie Pâtisserie, charcuterie et assurance, Banque, élaborés, visés par la DAJ et transmis aux services du PM pour visa préalable avant signature	Projets d'arrêtés, disponibles	
<u>T â c h e</u> : Elaboration des documents d'accompagnement pédagogique des nouvelles filières des techniques industrielles	IP-TI	50 définitions des sujets d'examens des nouvelles filières des techniques industrielles, élaborées mais non encore validés	50 Projets de définitions des sujets d'examens des nouvelles filières des techniques industrielles, disponibles	En cours de validation

<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Elaboration des référentiels et des documents d'accompagnement pédagogique des sciences et technologies du tertiaire</p>	IP-STT	<p>Projets de référentiels, de programmes d'études et autres documents d'accompagnement pédagogique des spécialités, Sténotypie et Boulangerie Pâtisserie, charcuterie et assurance, Banque, Hôtellerie et Tourisme, élaborés</p>	<p>Projets de référentiels et de documents d'accompagnement, disponibles</p>	
<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Renforcement des capacités des formateurs des nouvelles filières des sciences et technologies du tertiaire</p>	IP-STT	<p>Capacités de 100 formateurs dans les filières Hôtellerie, Tourisme, sténotypie, Boulangerie Pâtisserie, Fiscalité et Informatique de Gestion, renforcées</p>	<p>Rapport de formation, disponibles</p>	
<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Elaboration des manuels scolaires pour l'Enseignement Secondaire Technique Industriel</p>	IP-TI	<p>26 projets de manuels scolaires (morasses) des spécialités des techniques industrielles élaborés et pré-validés</p>	<p>- 26 morasses, disponibles - Actes du séminaire de validation, disponibles</p>	
<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Renforcement des capacités des formateurs des nouvelles filières des techniques industrielles</p>	IP-TI	<p>118 enseignants formés à l'utilisation des équipements lourds des filières porteuses, dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision PROESPER</p>	<p>Rapport de formation, disponibles</p>	

<u>T â c h e</u> : Renforcement de capacités des chefs de travaux à l'optimisation de la gestion de la matière d'œuvre dans les établissements scolaires	DESTP	-	-	Activité en cours de réalisation
<u>T â c h e</u> : Renforcement des capacités des agents de maintenance des équipements des ateliers de pratique professionnelle	DESTP	25 maintenanciers formés en mars 2021 en équipements lourds, en machines industrielles, et en textile et habillement	Rapport de formation, disponible	
<u>T â c h e</u> : Contribution du MINESEC a la mise en œuvre du PIEFARES	IP-EN	Projets des programmes d'études dans la filière agropastorale, destinés aux ENIEG, ENIET et CETIC, élaborés à Mbal Mayo en août 2021	Drafts des programmes, disponibles	Programmes en cours de finalisation
<u>T â c h e</u> : Equipement de l'atelier de la spécialité Technique et Gestion Forestière au LT Mbal Mayo	DRFM	Infructueux. Crédit viré	Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	
<u>T â c h e</u> : Equipement de l'atelier d'Installation Sanitaire et Réseaux Hydrauliques du LT de Guider	DRFM	-En cours de réalisation	-Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation

T â c h e : Equipement de l'atelier Géomètre Topographe au LT de Dschang	DRFM	-Réceptionné	-Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation
T â c h e : Equipement de l'atelier d'Installation Sanitaire et Réseaux Hydrauliques du LT MOLYKO-BUEA	DRFM	-En cours de réalisation	-Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation
T â c h e : Equipement de l'atelier d'Installation Sanitaire et Réseaux Hydrauliques du LT de Bafia Lambata	DRFM	-Réceptionné	-Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation

Action 02 : Développement de l'entrepreneuriat en milieu scolaire

Activité : Organisation des journées portes ouvertes

T â c h e : Organisation des Journées Portes Ouvertes de l'ESTP	IP-OVS	JPO de l'ESTP édition 2021 organisées sur l'ensemble des dix régions en mars 2021, au cours desquelles 30 meilleures réalisations ont été primées, à raison de 03 par région	Rapport de l'organisation des JPO 2021, disponible	
---	--------	--	--	--

Activité 02 : Organisation et suivi-évaluation des stages en entreprises pour les enseignants et la formation en alternance des apprenants

<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Organisation et suivi-évaluation des stages en entreprises et la formation en alternance des élèves des spécialités des techniques industrielles</p>	<p>IP-TI</p>	<p>- 427 enseignants placés dans les entreprises pour des stages de perfectionnement</p> <p>- 36 500 élèves des spécialités des techniques industrielles ont fait l'objet d'une formation en alternance école-entreprise au cours de l'année scolaire 2020-2021</p>	<p>Rapport de l'organisation et du suivi-évaluation des stages, disponible.</p>	
--	--------------	---	---	--

<p><i>T â c h e</i> :</p> <p>Organisation et suivi-évaluation des stages en entreprises et la formation en alternance des élèves des spécialités des sciences et technologie du tertiaire</p>	<p>IP-STT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 850 enseignants des sciences et technologies du tertiaire, placés en s t a g e d e perfectionnement en entreprise - 605 élèves des spécialités Hôtellerie et Tourisme, Fiscalité et informatique de gestion ont fait l'objet d'une formation en alternance école-entreprise au cours de l'année scolaire 2020-2021 - Constitution d'un fichier d'entreprises capables d'accueillir les élèves pour la formation par alternance et les enseignants pour le stage dans les Chefs-Lieux de région - Elaboration de 05 types de documents d'accompagnement r e l a t i f s à l'organisation des s t a g e s e n entreprises et la formation en alternance. 	<p>D o c u m e n t s d'accompagnement et rapport de suivi évaluation des stages, disponibles</p>	
<p>Activité : Mise en place des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat</p>				

<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Implantation et suivi-évaluation des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat</p>	IP-STT	Suivi évaluation de 665 enseignants dans les dix établissements pilotes de mise en œuvre des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat	Rapport de suivi-évaluation	
<p><u>Tâche</u> : Appui aux projets d'établissements et aux incubateurs</p>	DRFM	-En cours de réalisation	--Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	
<p>Action 03 : Renforcement de la compétitivité de la formation et de l'innovation</p>				
<p>Activité : Promotion des arts, des langues nationales et du patrimoine culturel dans les enseignements secondaires</p>				

<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Implantations des " Arts Cinématographiques"</p>	IP-LAL	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes d'études des classes de 2^{nde} et de Lower Sixth and Upper Sixth, élaborés -Etablissements pilotes, choisis -Propositions de mutations des enseignants, effectuées - Séminaire d'implantation des arts cinématographiques , organisé -Commande des programmes des disciplines complémentaire de la série, effectuée -Réflexion sur les conditions d'admission des élèves dans la série AC menée 	<ul style="list-style-type: none"> -Exemplaires des programmes d'études disponibles -Projet de texte disponible -Projet de note de service désignant les établissements pilotes disponible - Rapport du séminaire assorti des extraits disponible -Copies des lettres adressées aux Inspections de pédagogie concernées -Propositions de sujets de concours disponibles 	
<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Organisation du Festival National des Arts et Cultures à l'Ecole</p>	IP-LAL	-	TDR disponibles	En cours de réalisation
<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Equipement du laboratoire des arts cinématographiques du Lycée Général Leclerc</p>	DRFM	Marché attribué	DAO disponible	En cours de réalisation
<p><u>T â c h e</u> :</p> <p>Equipement du laboratoire des arts cinématographiques de GBHS Buea-Molyko</p>	DRFM	Marché attribué	DAO disponible	En cours de réalisation

Activité : Dynamisation des activités de protection de l'environnement dans les enseignements secondaires				
<i>Tâche :</i> Appui aux établissements scolaires dans le cadre du projet de meilleur verger scolaire	IP-OVS	Processus de sélection de 50 établissements en cours d'achèvement, à raison de 05 par région		
<i>Tâche :</i> Mise en œuvre du GLOBE PROGRAM CAMEROON	IPNCS-KAMBIWOA (Coordonnateur national)	68 enseignants issus de 17 établissements des régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord, formés à la prise en main des activités du GLOBE PROGRAM	Rapports de formation, disponibles	
<i>Tâche :</i> Appui aux établissements scolaires dans le cadre du projet CLEAN SCHOOL	DRFM/Cabinet	Réalisé	-Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	
Activité : Valorisation du bilinguisme dans les enseignements secondaires				
<i>Tâche :</i> promotion du bilinguisme dans les établissements scolaires (appui aux clubs et aux journaux bilingues)	IP-BIL	- 05 séminaires organisés - 175 livres distribués aux meilleurs clubs bilingues	Actes des séminaires, disponibles	

<u>T â c h e</u> : Organisation de la semaine nationale de bilinguisme	IP-BIL	- Semaine nationale du bilinguisme, organisée sur l'ensemble du territoire - 225 T-shirts et 1000 livres distribués à cette occasion		
<u>Tâche</u> : Mise en œuvre du Programme d'Education Bilingue Spécial (PEBS)	IP-BIL	225 enseignants, formés aux activités du PEBS	Rapport de formation, disponible	
Activité : Développement et généralisation du numérique dans les enseignements secondaires				
<u>Tâche</u> : Suivi des CRM et renforcement des capacités des moniteurs	IP-INFO	- 70 moniteurs des CRM formés - 92 Chefs de Centre formés - 90 Censeurs de CRM formés		
<u>T â c h e</u> : Equipement du laboratoire de la série TI de GBHS Buea	DRFM	En cours de réalisation	--Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation
<u>T â c h e</u> : Equipement du laboratoire de la série TI de GBHS Bamenda Down Town	DRFM	En cours de réalisation	--Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation

<p><i>T â c h e</i> :</p> <p>Equipement du laboratoire de la série TI de GBHS Kumbo</p>	DRFM	En cours de réalisation	--Rapport de la mission de suivi de l'exécution à mi-parcours du BIP 2021 et du suivi/évaluation des projets COVID-19	En cours de réalisation
--	------	-------------------------	---	-------------------------

Quant au programme 334 de Gouvernance et d'appui institutionnel, son objectif est d'assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources, avec pour indicateur le taux de réalisation des activités programmées au MINESEC.

334-1 : RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION

Activités	Extrants/Produits attendus	Résultats obtenus
Activité 1 : Amélioration de l'accès à la documentation et aux archives	1500 actes de carrière reçus, archivés et classés	700 actes de carrière reçus, archivés et classés
	1500 recherches et renseignements des usagers effectués	600 recherches et renseignements des usagers effectués
	plate-forme de dématérialisation de la documentation et des archives mise en place	TDR réalisés
Activité 2 : Communication sur l'activité gouvernementale	Couverture de tous les événements auxquels assistent le Ministre et le Secrétaire d'Etat ;	Couverture de tous les événements auxquels assistent le Ministre et le Secrétaire d'Etat;
	Production de 24 émissions du micro programme radiophonique	Production de 06 émissions du micro programme radiophonique
	Actes du MINESEC diffusés sur le site web	Actes du MINESEC diffusés sur le site web
Activité 3 : Renforcement des réseaux et systèmes numériques	Réalisation du réseau informatique des 1 ^{er} et 3 ^{ème} étages du bâtiment principal abritant les services centraux du MINESEC	Réalisation en cours du réseau informatique des 1 ^{er} et 3 ^{ème} étages du bâtiment principal abritant les services centraux du MINESEC (marché attribué)
	Vérification de la qualité des équipements informatique acquis par le MINESEC;	Vérification de la qualité des équipements informatique acquis par le MINESEC;

	Traitement des dossiers relatif à la digitalisation des paiements numériques des contributions exigible et des frais d'examens et concours officiels	Traitement des dossiers relatif à la digitalisation des paiements numériques des contributions exigible et des frais d'examens et concours officiels
	L'administration et maintenance du site web du MINESEC ainsi que la publication 2000 articles	L'administration et maintenance du site web du MINESEC ainsi que la publication 900 articles
Activité 4 : Traduction des documents au MINESEC	10 000 documents officiels traduits	4 000 documents officiels traduits
	Collecte de données terminologiques.	Collecte en cours
Activité 5 : Traitement du courrier, accueil et liaison	30 000 courriers entrant au service de l'accueil	16 347 courriers entrant au service de l'accueil
	2 000 courriers entrant au service de la relance	824 courriers entrant au service de la relance
	10 000 actes certifiés	5 236 actes certifiés
	50 000 actes de carrières enregistrés	26 100 actes de carrières enregistrés
	2 500 bordereaux transmis dans les autres administrations	1128 bordereaux transmis dans les autres administrations

334-2 : RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC

Activités	Extrants/Produits attendus	Extrants/ Produits obtenus
21 : Actualisation des données statistiques et de la carte scolaire	Annuaire statistique 2019/2020 et son rapport d'analyse produits et	Annuaire statistique 2019/2020 et son rapport d'analyse produits et
22 : Elaboration et suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du Plan d'Action ministériels	La feuille de route et le Plan d'Action ministériels élaborés et mis en œuvre	La feuille de route et le Plan d'Action ministériels élaborés et mis en œuvre
23 : Renforcement de la coopération et du partenariat dans le sous-secteur	Collecte des données effectuées sur les personnels enseignants et administratifs au niveau des structures centrales et déconcentrées	Collecte des données attendue au niveau des services centraux, des Délégations Régionales et Départementales.

334-3 : GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESEC

Activités	Extrants/Produits attendus	Extrants/ Produits obtenus
Activité 1 : Amélioration des conditions de travail dans les services centraux	Travaux d'amélioration des conditions de travail exécutés : bâtiments entretenus, gardiennage effectué, site web et autres équipements maintenus consommations communes payées	bâtiments entretenus, gardiennage effectué, site web et autres équipements maintenus consommations communes payées

Activité 2 : Subvention aux associations et ONG	Subvention aux syndicats du Secondaire et aux ONG allouées	Subvention accordée au Centre de Micro-sciences Subvention accordée aux ONG et Associations Subvention accordée aux syndicats du secondaire Frais de régulation des marchés publics payés
Activité 3 : Elaboration des documents de budgétisation	RAP 2020 élaboré CDMT2022 – 2024 élaboré PPA 2022 élaboré Rapports du dialogue de gestion élaborés	RAP 2020 élaboré CDMT2022 – 2024 élaboré PPA 2022 élaboré Rapports du dialogue de gestion élaborés
Activité 4 : Prise en charge des arriérés des exercices clos	Arriérés payés	Traitement de 25 dossiers pour paiement
Activité 5 : Fonctionnement des comites	Rapport du Fonds de Solidarité et de Promotion de l'Education produit Rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés produit Contribution au fonctionnement de la Commission Nationale d'Approbation des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques	Rapport du Fonds de Solidarité et de Promotion de l'Education en cours (29 structures réabilités ; 135 cas d'assistance d'aide maladie, 01 cas d'aide de promotion à l'éducation) Rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés en cours Contribution au fonctionnement de la Commission Nationale d'Approbation des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques assurée
Activité 6 : Paiement des arriérés des exercices clos (dette flottante)	Arriérés payés	Arriérés en cours de traitement
Activité 7 : Traitement des actes de gestion budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de Passation des Marchés exécuté ; • Suivi de l'exécution des budgets de Fonctionnement et d'Investissement ; • Engagements budgétaires effectués 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de Passation des Marchés exécuté ; • Suivi de l'exécution des budgets de Fonctionnement et d'Investissement en cours; -Engagements budgétaires effectués

334-4 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Activités	Extrants/Produits attendus	Extrants/ Produits obtenus
Assainissement des fichiers solde et personnel du MINESEC	Fichier solde et personnel du MINESEC assaini à 95%	Fichier solde et personnel du MINESEC assaini à 82%

Gestion et suivi de la formation continue des personnels	Exécuter le plan de formation et assurer le suivi et l'évaluation de la formation continue des personnels	1000 personnels ont bénéficié de la formation continue
Traitement des actes de carrière et de la solde	50 000 actes de carrière traités Traitement des dossiers de prise en charge de tous les finissants des ENS et ENSET Traitement des dossiers d'intégration de tous les finissants des ENS et ENSET	26 100 avancements traités 1500 dossiers de pension traités 3727 dossiers d'ECI pris en solde 4700 dossiers transmis au MINFOPRA
Renforcement du SIGIPES	10 sites SIGIPES régionaux opérationnels Signature électronique et basculement vers antilope de 50000 actes de carrière Création de l'organigramme du MINESEC dans SIGIPES et mise à jour des positions des personnels	10 sites SIGIPES régionaux opérationnels 26 100 actes de carrière basculés sur antilope Organigramme créé à 100%
Salaires des personnels	Salaires des personnels payés	Salaires des personnels payés

334-6 : COORDINATION

Activités	Extrants/Produits attendus	Extrants/ Produits obtenus
1- Appui à l'Action Pédagogique (CAAP Yaoundé)	Rapports des activités 2021 disponibles	Rapports des activités 2021 en cours d'élaboration
2- Coordination de l'administration centrale, des Inspections des Services et des Inspections Nationales de Pédagogie,	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
3- Supervision du MINESEC	Rapports de supervision des activités 2021 du MINESEC et du SEESEN disponibles	Rapports de supervision des activités 2021 du MINESEC et du SEESEN en cours d'élaboration
4- Intervention d'urgence	Rapports des différentes interventions d'urgence 2021 disponibles	Rapports des différentes interventions d'urgence 2021 en cours d'élaboration
5- Coordination des Inspection de pédagogie	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration

6- Coordination des 58 Délégations départementales	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
7- Coordination des Dix délégations régionales	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
8- Coordination des Inspections de services	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
9- Acquisition de véhicules de fonction	2 véhicules de fonction acquis	Crédits en cours de virement pour cause de d'infirmité du marché
10- Coordination de l'administration centrale (SG)	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
11- Suivi de l'administration centrale et des services déconcentrés	Rapports de suivi des activités 2021 disponibles	Rapports de suivi des activités 2021 en cours d'élaboration
12- Coordination du CT1	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
13- Coordination du CT2	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration
14- Coordination du CT3	Rapports des activités de coordination 2021 disponibles	Rapports des activités de coordination 2021 en cours d'élaboration

334-7 : AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC

Activités	Extrants/Produits attendus	Extrants/ Produits obtenus
Audit et contrôle interne des structures centrales, déconcentrées et sous-tutelle	audit et/ou contrôle de 90 structures	49 établissements scolaires contrôlés
Contrôle des établissements privés	Etablissements privés subventionnés en 2021 à contrôler	- 513 établissements scolaires privés d'enseignement secondaire subventionnés par l'Etat contrôlés ; -Contrôle de la mise en œuvre de l'effectivité de l'arrêté du MINESEC relatif à la fermeture de 122 établissements privés..
contrôle des établissements publics	361 projets d'investissement à réaliser dans les établissements scolaires publics à contrôler	361 projets d'investissement dans les établissements scolaires publics contrôlés.

Lutte contre la corruption : Mise en œuvre du Programme de lutte contre la corruption	Mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides de la CONAC	Initiatives à Résultats Rapides de la CONAC en cours de mise en œuvre
	Descentes relatives à la lutte contre la corruption : Missions de contrôle d'investigations et d'évaluation dans 50 structures	15 établissements scolaires contrôlés
Suivi et évaluation des projets au MINESEC	Nombre de projets à suivre et évaluer : 361 (361 projets BIP et 02 projets FINEX)	363 projets suivis et évalués
	03 rapports de suivi évaluation à produire	02 rapports disponibles

334-8 : VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE

Activités	Extrants/Produits attendus	Extrants/ Produits obtenus
Défense des intérêts de l'Etat en justice	Rédaction des conclusions et mémoires en défense ou en réplique	40 Conclusions et mémoires en cours de rédaction
	Représentation de l'Etat en justice (MINESEC) devant les Tribunaux et Cours	110 procès suivis
	Exercice des voies de recours	22 voies de recours exercées
Suivi du respect des normes et procédures juridiques	Emissions des avis juridiques sur les projets d'actes législatifs, réglementaires ou conventionnels et sur les problèmes relevant du MINESEC.	50 avis juridiques émis et transmis
	Elaboration des avant-projets et projets de textes législatifs et réglementaires et d'actes contractuels.	30 avant-projets et projets de textes juridiques élaborés et transmis
	Sécurisation juridique des sites des établissements scolaires ou de formation publics relevant du MINESEC	250 dossiers de demande d'immatriculation transmis au MINDCAF

Vulgarisation de la culture juridique	Présentation des exposés et entretiens des responsables sur des thèmes pratiques de droit, lors des réunions de coordination ou des réunions bilan.	03 exposés et rapports d'entretiens disponibles
	Conception et distribution de dépliants à caractère juridique aux enseignants	02 Dépliants à caractère juridique conçus et distribués
	Codification des textes juridiques du MINESEC <ul style="list-style-type: none"> • Recherche, collecte, lecture, toilettage, classification, validation des textes, • Edition, impression et distribution du recueil de textes 	Recueil de texte en cours d'élaboration

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Bilan Financier 2020

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère ds Enseignements Secondaires pour l'exercice 2020 s'élevait à la somme de **404 935 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

- **Dépenses de fonctionnement : 388 726 millions** FCFA, comprenant :
 - Dépenses permanentes de personnel 337 025 millions ;
 - Eau 1 161 millions ;
 - Électricité 528 millions ;
 - Téléphone 1 490 millions ;
 - Bourses et stages 804 millions ;
 - Dépenses de personnel hors traitement brut 534 millions ;
 - Autres biens et services 36 184millions ;
 - Recettes Affectées..... 11 000millions.
- **Dépenses d'investissement : 16 209 millions de FCFA**, réparties de la manière suivante :
 - Fond de Contrepartie Dépense Réelle..... 500 millions FCFA ;
 - Fond de Contrepartie Taxe/Douane..... 200 millions FCFA ;
 - Ressources externes 9 000 millions FCFA
 - Ressources Internes Ordinaires..... 6 509 millions FCFA.

La consommation détaillée desdits crédits est présentée dans le tableau ci-dessus:

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

			DOTATIONS INITIALES		DOTATIONS RÉVISÉES		ENGAGEMENT(AE)	PAIEMENTS (CP)	TAUX CP (%)
			AE	CP	AE	CP			
25- MINESEC									
331		RENFORC EMENT DE L'ACCES A L'ENSEIG NEMENT SECONDA IRE	85 308 06 4 403	85 308 06 4 403	52 630 52 6 779	52 630 52 6 779	41 976 60 4 587	40 895 17 6 867	77,7 %
	01	GESTION DES ETABLISS EMENTS D'ENSEIG NEMENT SECONDA IRE ET DES ECOLES NORMALE S	81 659 11 4 403	81 659 11 4 403	49 412 80 1 415	49 412 80 1 415	40 307 17 6 559	39 421 58 8 632	79,78 %
	02	DEVELOP EMENT DES INFRASTR UCTURES SCOLAIR ES	3 012 050 000	3 012 050 000	2 638 903 506	2 638 903 506	1 281 109 287	1 198 269 341	45,41%
	03	DEVELOP EMENT DES EQUIPEM ENTS SCOLAIRE S	636 900 0 00	636 900 0 00	578 821 8 58	578 821 8 58	388 318 7 41	275 318 8 94	47,57 %
332		AMELIOR ATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATI ON ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE	213 811 4 57 789	213 811 4 57 789	206 642 9 65 215	206 642 9 65 215	208 808 0 86 127	205 686 1 74 380	99,51 %
	01	AMELIOR ATION DE L'ACTION PEDAGOG IQUE	10 312 87 5 000	10 312 87 5 000	10 347 70 0 000	10 347 70 0 000	12 404 77 4 652	9 904 574 652	95,72 %

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	02	RENFORC EMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDIT IONS SCOLAIRE S	836 000 0 00	836 000 0 00	188 400 0 00	188 400 0 00	171 955 6 89	171 955 6 89	91,27 %
	03	AMELIOR ATION DES CONDITIO NS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	202 662 5 82 789	202 662 5 82 789	196 106 8 65 215	196 106 8 65 215	196 231 3 55 786	195 609 6 44 040	99,75 %
333		INTENSIFI CATION DE LA PROFESSI ONNALISA TION ET OPTIMISA TION DE LA FORMATI ON	62 007 56 0 600	62 007 56 0 600	3 792 940 192	3 792 940 192	2 843 448 870	2 772 848 884	73,11 %
	01	DIVERSIFI CATION DE L'OFFRE DE FORMATI ON PROFESSI ONNALISA NTE	61 183 18 5 600	61 183 18 5 600	2 966 040 192	2 966 040 192	2 101 108 634	2 101 108 630	70,84 %
	02	DEVELOP PEMENT DE L'ENTREP RENEURI AT EN MILIEU SCOLAIRE	427 000 0 00	427 000 0 00	587 400 0 00	587 400 0 00	469 771 3 79	456 971 3 97	77,8 %

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	03	RENFORC EMENT DE LA COMPETI TIVITE DE LA FORMATI ON ET DE L'INNOVA TION	397 375 0 00	397 375 0 00	239 500 0 00	239 500 0 00	272 568 8 57	214 768 8 57	89,67 %
334		GOUVERN ANCE ET APPUI INSTITUTI ONNEL	31 238 80 7 654	31 238 80 7 654	121 597 5 26 398	121 597 5 26 398	66 761 44 1 597	65 939 02 4 675	53,23 %
	01	RENFORC EMENT DU SYSTEME D'INFORM ATION	71 000 00 0	71 000 00 0	56 800 00 0	56 800 00 0	56 745 00 0	56 745 00 0	99,9 %
	02	RENFORC EMENT DE LA PLANIFIC ATION ET DE LA COOPERA TION	131 000 0 00	131 000 0 00	86 800 00 0	86 800 00 0	107 210 1 67	107 210 1 67	
	03	GESTION FINANCIE RE ET BUDGETAI RE AU MINESEC	6 213 940 000	6 213 940 000	7 406 011 946	7 406 011 946	7 702 221 732	7 190 745 984	93,36 %
	04	GESTION DES RESSOUR CES HUMAINE S	21 431 11 7 654	21 431 11 7 654	108 818 5 54 341	108 818 5 54 341	54 182 91 1 198	54 131 80 0 198	49,75 %
	05	COORDIN ATION	3 206 750 000	3 206 750 000	5 081 134 778	5 081 134 778	4 584 766 981	4 324 936 807	85,12 %
	06	AUDIT INTERNE ET CONTROL E AU MINESEC	152 000 0 00	152 000 0 00	121 825 3 33	121 825 3 33	121 684 9 92	121 684 9 92	99,88 %
	07	VEILLE ET CONSEIL JURIDIQU E	33 000 00 0	33 000 00 0	26 400 00 0	26 400 00 0	26 359 96 5	26 359 96 5	99,85 %

Bilan Financier 2021

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère des Enseignements Secondaires pour l'exercice 2021 s'élevait à la somme de **386 954,032 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

- **Dépenses de fonctionnement : 379 157 millions** FCFA, comprenant :
 - Dépenses permanentes de personnel 327 456 millions ;
 - Eau 1 161 millions ;
 - Électricité 528 millions ;
 - Téléphone 1 490 millions ;
 - Bourses et stages 804 millions ;
 - Dépenses de personnel hors traitement brut 534 millions ;
 - Autres biens et services 36 184 millions ;
 - Recettes Affectées..... 11 000 millions.
- **Dépenses d'investissement : 7 797,032 millions de FCFA**, réparties de la manière suivante :
 - Fond de Contrepartie Dépense Réelle..... 97,032 millions FCFA ;
 - Fond de Contrepartie Taxe/Douane..... 200 millions FCFA ;
 - Ressources externes 2 500 millions FCFA
 - Ressources Internes Ordinaires..... 5 000 millions FCFA.

		DOTATIONS INITIALES		DOTATIONS RÉVISÉES					
		AE	CP	AE	CP	ENGAGEMENT (AE)	PAIEMENTS (CP)	TAUX CP (%)	
25- MINESEC		384 964 032 000	384 454 032 000	384 964 032 000	384 454 032 000	274 169 999 546	270 387 516 179	70,33	
331	RENFORCEMENT DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	90 709 500 000	90 199 500 000	88 262 800 000	87 752 800 000	60 071 354 388	59 395 135 775	67,68	
	01	GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES ECOLES NORMALES	3 307 100 000	2 797 100 000	3 259 100 000	2 797 100 000	1 400 789 941	897 309 016	67,68
	02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	1 002 900 000	1 002 900 000	998 800 000	998 800 000	377 388 478	213 488 476	21,37

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	03	DEVELOPP EMENT DES EQUIPEME NTS SCOLAIRES	86 399 500 000	86 399 500 000	84 004 900 000	84 004 900 000	58 293 175 969	58 284 338 283	69,38
332		AMELIORAT ION DE LA QUALITE DE L'EDUCATI ON ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE	211 825 000 000	211 825 000 000	158 515 641 634	158 515 641 634	121 042 272 387	118 260 810 713	74,61
	01	AMELIORAT ION DE L'ACTION PEDAGOGI QUE	10 614 000 000	10 614 000 000	10 592 600 000	10 592 600 000	9 630 001 749	7 330 000 849	69,20
	02	RENFORCE MENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITI ONS SCOLAIRES	656 000 000	656 000 000	246 400 000	246 400 000	246 272 143	246 272 143	99,95
	03	AMELIORAT ION DES CONDITION S DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	200 555 000 000	200 555 000 000	147 676 641 634	147 676 641 634	111 165 998 495	110 684 537 721	74,95
333		INTENSIFIC ATION DE LA PROFESSIO NNALISATI ON ET OPTIMISATI ON DE LA FORMATIO N	52 821 032 000	52 821 032 000	106 534 190 366	106 534 190 366	82 374 563 650	82 328 580 814	77,28
	01	DIVERSIFIC ATION DE L'OFFRE DE FORMATIO N PROFESSIO NNALISANT E	51 560 032 000	51 560 032 000	105 494 790 366	105 494 790 366	81 363 150 763	81 317 168 575	77,08
	02	DEVELOPP EMENT DE L'ENTREPR ENEURIAT EN MILIEU SCOLAIRE	482 000 000	482 000 000	428 200 000	428 200 000	425 976 631	425 976 631	99,48

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	03	RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DE LA FORMATION ET DE L'INNOVATION	779 000 000	779 000 000	611 200 000	611 200 000	585 436 256	585 435 608	95,78
334		GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	29 608 500 000	29 608 500 000	31 651 400 000	31 651 400 000	10 681 809 121	10 402 988 877	32,87
	01	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION	71 500 000	71 500 000	57 200 000	57 200 000	57 184 564	57 184 564	99,97
	02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION	135 000 000	135 000 000	108 115 000	108 115 000	107 729 368	107 729 368	99,64
	03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESEC	5 649 000 000	5 649 000 000	6 846 368 763	6 846 368 763	6 538 549 179	6 449 308 936	94,20
	04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	20 223 500 000	20 223 500 000	20 178 600 000	20 178 600 000	177 821 261	122 509 261	0,61
	05	COORDINATION	3 308 500 000	3 308 500 000	4 252 062 696	4 252 062 696	3 597 950 956	3 463 682 956	81,46
	06	AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC	174 000 000	174 000 000	171 453 541	171 453 541	166 854 431	166 854 430	97,32
	07	VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE	47 000 000	47 000 000	37 600 000	37 600 000	35 719 362	35 719 362	95,00

■ 3.3. PERSPECTIVES

Les perspectives des programmes mis en œuvre en 2022 sont les suivantes :

- Poursuivre l'amélioration de l'action pédagogique (révision des programmes, encadrement des enseignants, formation continue, développement du Distance Education, etc) ;
- Renforcer les effectifs des enseignants des régions dont le taux de réussite aux examens officiels est en deçà de la moyenne nationale ;
- Renforcer la lutte contre les déperditions scolaires, la montée de la violence et la consommation des drogues en milieu scolaire ;
- Reconstruire les infrastructures scolaires détruites dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- Mettre en place un programme d'accompagnement des élèves déplacés de la région de l'Extrême-Nord et des élèves affectés par la crise des régions anglophones ;
- Renforcer la lutte contre la corruption en milieu scolaire ;
- Développer le partenariat avec les milieux socioprofessionnels, l'équipement des ateliers et la formation en alternance pour améliorer l'insertion socioprofessionnelle des produits de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel ;
- poursuivre la mise en place du système de vidéo-surveillance dans les établissements scolaires.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du sous-secteur des Enseignements Secondaires est de:

« promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer »

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Pour son opérationnalisation dans le sous-secteur, le Ministère des Enseignements Secondaires a retenu quatre (04) programmes, à savoir :

Programme 105 : « Renforcement de l'accès aux enseignements secondaires » ;

Programme 106 : « Amélioration de la qualité de l'Education et de la vie en milieu Scolaire » ;

Programme 112 : « Intensification de la professionnalisation des enseignements et optimisation de la formation » ;

Programme 107: « Gouvernance et appui institutionnel ».

Le tableau ci-après récapitule les programmes avec leurs objectifs, ainsi que les indicateurs et les cibles qui leur sont respectivement associés :

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 105

RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	Améliorer la capacité d'accueil en réduisant les disparités de toutes sortes dans les Enseignements Secondaires	Ratio nombre d'apprenants / salle de classe dans les zones urbaines	62	59,6	Rapport d'activité de l'action
02	DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	Renforcer les travaux pratiques dans les établissements	Ratio nombre d'apprenants/poste de travail (salle informatique)	44	41	Rapport d'activité
03	GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Assurer le fonctionnement efficace des établissements scolaires et des Ecoles Normales	Taux de réalisation des activités des établissements	86	88,8	Rapport d'activité de l'action

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 106

AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE	Accroître le taux de réussite des apprenants	Taux de réussite des apprenants aux examens officiels (OBC, GCEB et DECC)	63,85	67,08	Rapport d'activité de l'action
02	RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES	Améliorer l'efficacité interne	Taux d'abandon	11,8	10,64	Rapport d'activité de l'action
03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	Améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des apprenants	Pourcentage des établissements disposant de certaines commodités (eau, toilettes/latrines, salles des professeurs, Aires de jeux)	64	66	Rapport d'activité de l'action

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 107

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION	Améliorer le pilotage du sous-système par une information fiable et disponible	Nombre d'outils informatiques (TIC) d'aide à la décision développée et opérationnels	10	10	Rapports d'activités des différentes structures
02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC	Améliorer la qualité des programmations des dépenses	Nombre de documents de planification et de programmation élaborés	2	3	Rapports d'activités des différentes structures
03	GESTION FINANCIERE ET DE BUDGETAIRE AU MINESEC	Assurer une bonne exécution du budget et des programmes	Taux d'exécution du budget	99,3	99,44	Rapports d'activités des différentes structures
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer la qualité de la gestion administrative du personnel	Pourcentage des dossiers traités (SIGIPES)	94,55	95,64	Rapports d'activités des différentes structures
05	COORDINATION	Améliorer la collecte et la gestion de l'information dans les services centraux et déconcentrés du MINESEC	Pourcentage des rapports d'activités collectés et exploités	90,91	92,73	Rapports d'activités des différentes structures
06	AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC	Evaluer la qualité du fonctionnement et du rendement des services centraux, déconcentrés et sous-tutelle	Pourcentage des structures auditées et contrôlées	95,45	96,36	Rapports d'activités des différentes structures
07	VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE	Développer la culture juridique, préserver les intérêts de l'Etat en justice et veiller au respect des normes et procédures juridiques	Pourcentage des avis juridiques émis	90,91	92,73	Rapports d'activités des différentes structures

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 112

INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

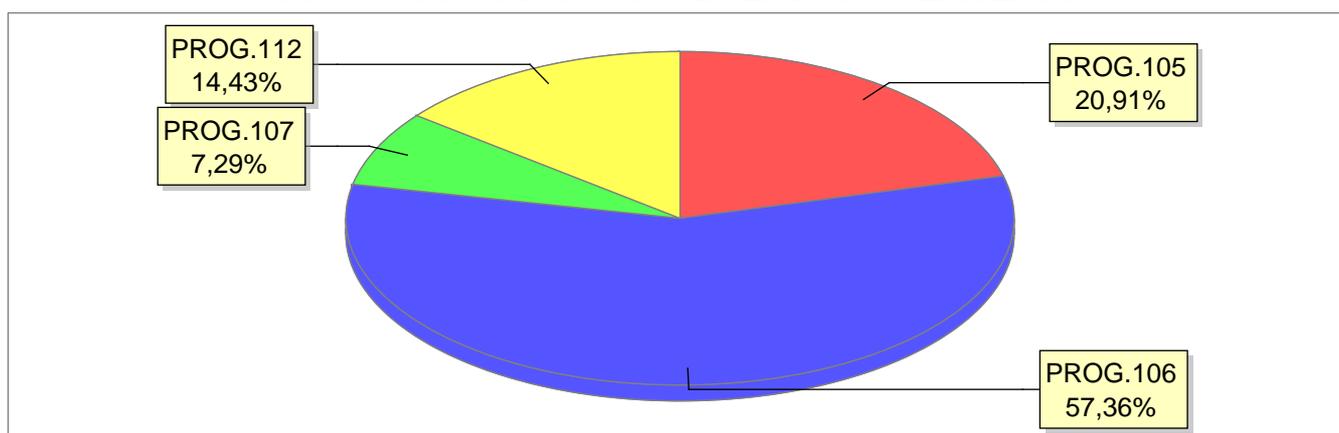
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Renforcement de l'offre de formation professionnalisante	Optimiser l'offre de formation technique et professionnelle	Nombre des Lycées professionnels fonctionnels	2	6	Rapports d'activités des différentes structures
02	Développement de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire	Développer chez les apprenants, l'esprit et les compétences d'entrepreneurs	Pourcentage des apprenants du secondaire technique en fin de cycle ayant accès aux centres d'incubation de microentreprises, par sexe	0	4	Rapports d'activités des différentes structures
03	Développement chez les apprenants, des aptitudes complémentaires liées au bilinguisme et au multiculturalisme	Renforcer le bilinguisme et la citoyenneté des lauréats du secondaire technique et professionnel	Pourcentage des élèves par sexe, ayant accès aux établissements bilingues d'enseignement secondaire technique et professionnel	1,5	5,5	Rapports d'activités des différentes structures

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

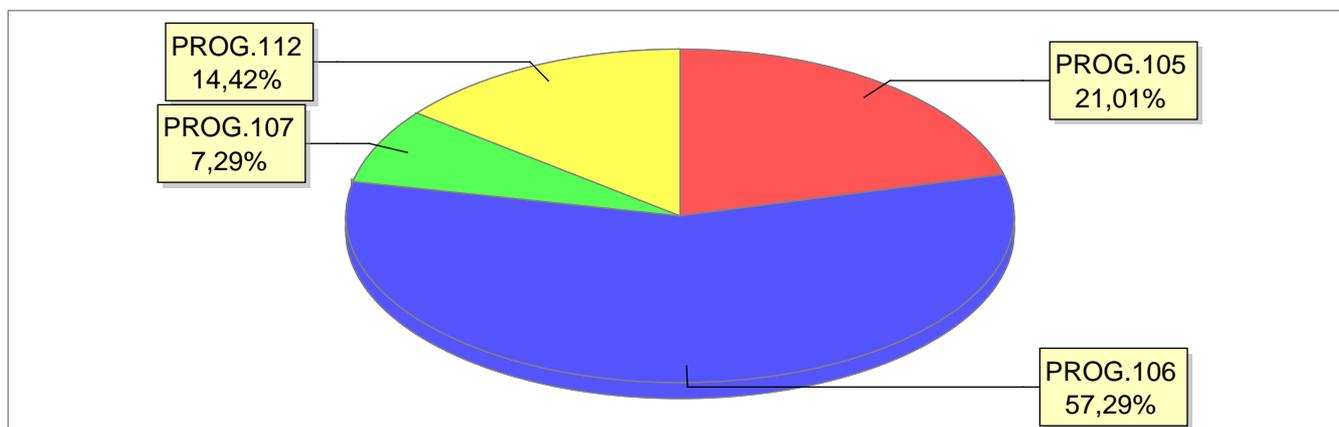
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
105 RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	81 707 700 000	81 707 700 000	1 883 937 000	2 368 937 000	83 591 637 000	84 076 637 000
106 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	229 323 000 000	229 323 000 000	0	0	229 323 000 000	229 323 000 000
107 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	27 702 300 000	27 702 300 000	1 461 063 000	1 461 063 000	29 163 363 000	29 163 363 000
112 INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	51 234 000 000	51 234 000 000	6 470 000 000	6 470 000 000	57 704 000 000	57 704 000 000
TOTAL	389 967 000 000	389 967 000 000	9 815 000 000	10 300 000 000	399 782 000 000	400 267 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 105

**RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

BELLO

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte trois actions qui sont:

- Développement des infrastructures scolaires ;
- Développement des équipements ;
- Gestion des établissements scolaires et des Ecoles Normales.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître l'accès aux Enseignements Secondaires

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de transition du primaire au secondaire (donc celui des filles et des garçons)	%	2020	63,31	2022	70,65

PROGRAMME 105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de transition du primaire au secondaire (donc celui des filles et des garçons)	
Objectif	Accroître l'accès aux Enseignements Secondaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELPLAN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'élèves inscrits au CM2 et Class 6 (en n-1) (public et privé) -Nombre d'élèves inscrits en 6ième, Form 1et en 1ère année (public et privé)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'élèves inscrits en 6ième, en 1ère année et Form 1} / \text{Nombre d'élèves inscrits au CM2 et Class 6 en année n-1}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 63,31
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 70.65
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70,65
	Année: 2023	Valeur: 74,32
	Année: 2024	Valeur: 77,99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Annuaire Statistiques du MINEDUB et du MINESEC	
Mode de collecte des données	-Préciser les modalités de collecte / d'enregistrement des données : campagne statistique annuelle -Procédure de collecte : questionnaires distribués aux services déconcentrés et aux organismes sous-tutelle qui les renseignent et les transmettent à la Cellule de la Planification	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*: Cellule de la Planification *: le chef de la cellule de la planification	
Vérification/ Validation des données	Mode de vérification et de validation des données collectées : confrontation avec les données antérieures et des données d'autres organismes tels que le BUCREP	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la planification / MINESEC	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la planification	
Coût de collecte et d'analyse	Cf programme 107 (production annuelle statistique et rapport d'analyse)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Taux de retours des questionnaires inférieur à 100% -Rétention des données statistiques par les chefs d'établissements -Fiabilité limitée des données statistiques communiquées par les chefs d'établissements ; etc	
Modalités d'interprétation	pourcentage d'élèves ayant achevé le primaire et qui accèdent au secondaire.	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
- ACTION 02:** DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES
- ACTION 03:** GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'effectif de la population du Cameroun est estimé à 23 248 044 habitants en 2017. Cette population s'accroît à un taux moyen annuel de 2,4% depuis 2005, ce qui implique que sa taille pourrait s'établir à plus de 46 496 000 habitants en 2046 (SND30, page 81). Cet accroissement est marqué dans la tranche jeune de la population puisque les jeunes âgés de moins de 15 ans représentent plus de 43 % de cette population. On doit donc s'attendre à une demande d'éducation élevée au niveau du secondaire. Cette situation requiert des pouvoirs publics des réponses en termes de création des établissements scolaires, de construction d'infrastructures et d'acquisition d'équipements, d'allocation en ressources humaines, financières et matérielles. De plus, La population est inégalement répartie sur le territoire national : l'écart extrême entre les régions était de l'ordre de 1 à 6 en 2011. Ce qui est générateur de disparités en matière d'éducation secondaire.

Par ailleurs, le taux de transition du primaire au secondaire pour l'année scolaire 2019/2020 est de 63,31%. Ce taux reste en deçà de l'objectif de 100% prévu en 2030. Ce qui implique des efforts à fournir en matière d'universalisation du premier cycle du secondaire (ODD4[i]).

Pour résoudre les problèmes sus évoqués, le programme 105 a pour objectif d'accroître l'accès aux Enseignements Secondaires. Pour y parvenir, les actions suivantes seront menées :

- La construction des établissements clés en mains des blocs pédagogiques (salles de classe) en R+1 et R+2 et des blocs de 2 ou 3 salles de classe ;
- La réhabilitation des infrastructures scolaires existantes (blocs pédagogiques complets, ateliers, laboratoires, salles spécialisées) ;
- La construction des ateliers, des laboratoires et autres salles spécialisées ;
- La maintenance des infrastructures scolaires ;
- L'équipement des ateliers de pratique professionnelle, des laboratoires et des autres salles spécialisées ;
- La maintenance des équipements et matériels didactiques ;

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**

L'action 1 concerne la construction des infrastructures scolaires: établissements clés en main, blocs pédagogiques R+1 de 08 salles de classe et R+2 de 12 salles de classes, les blocs de 3 salles de classe avec bureau, les blocs de 2 salles de classe, ateliers, laboratoires et autres salles spécialisées.

OBJECTIF 1. Améliorer la capacité d'accueil en réduisant les disparités de toutes sortes dans les Enseignements Secondaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Ratio nombre d'apprenants / salle de classe dans les zones urbaines	nb	2020	62	2022	59,6

ACTION 02**DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES**

L'action 2 porte sur le renforcement des capacités des établissements en équipements et matériels didactiques: tables-bancs, ordinateurs, machines et outils de pratique pédagogiques dans les ateliers et les laboratoires et autres salles spécialisées, kits pédagogiques, etc.

OBJECTIF 1. Renforcer les travaux pratiques dans les établissements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Ratio nombre d'apprenants/poste de travail (salle informatique)	nb	2020	44	2022	41

ACTION 03**GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

L'action 3 porte sur :

- 1) la gestion administrative et pédagogique des CES, lycées d'enseignement général, CETIC, lycées techniques, ENIEG et ENIET à l'effet de garantir la mise en œuvre des activités du calendrier scolaire;
- 2) la subvention aux établissements scolaires privés, partenaires de l'Etat;
- 3) les recettes affectées.

OBJECTIF 1. Assurer le fonctionnement efficace des établissements scolaires et des Ecoles Normales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités des établissements	%	2020	86	2022	88,8

PROGRAMME 105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ratio nombre d'apprenants / salle de classe dans les zones urbaines	
Objectif	Améliorer la capacité d'accueil en réduisant les disparités de toutes sortes dans les Enseignements Secondaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'apprenants (publics et privés) -Nombre de salles de Classe (publics et privés)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre d'apprenants/ nombre de salles de classe	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 62
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 59.6
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 59,60
	Année: 2023	Valeur: 58,40
	Année: 2024	Valeur: 57,20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Annuaire Statistique du MINESEC	
Mode de collecte des données	-Préciser les modalités de collecte / d'enregistrement des données : campagne statistique annuelle -Procédure de collecte : questionnaires distribués aux services déconcentrés et aux organismes sous-tutelle qui les renseignent et les transmettent à la Cellule de la Planification	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	* Cellule de la Planification *le chef de la cellule de la planification	
Vérification/ Validation des données	confrontation avec les données antérieures et des données d'autres organismes tels que le BUCREP	
Service responsable de la synthèse des données	SDI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDI	
Coût de collecte et d'analyse	Cf programme 107 (production annuaire statistique et rapport d'analyse)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-l'indicateur ne renseigne pas sur la disparité entre les zones urbaines et les zones rurales ; -Taux de retours des questionnaires inférieur à 100% -Rétention des données statistiques par les chefs d'établissements -Fiabilité des données statistiques renseignées par les chefs d'établissements.	
Modalités d'interprétation	En moyenne, il y a X (nombre) d'apprenants par salle de classe	
5) Commentaires		

PROGRAMME 105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ratio nombre d'apprenants/poste de travail (salle informatique)	
Objectif	Renforcer les travaux pratiques dans les établissements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	*Sous-direction des équipements et de la maintenance (SDEM/DRFM) *le Sous-directeur des équipements et de la maintenance	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'apprenants -Nombre d'ordinateurs	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre d'apprenants dans le secondaire public / nombre d'ordinateurs dans le secondaire public	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 44
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 41.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 41
	Année: 2023	Valeur: 39,8
	Année: 2024	Valeur: 38,4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Établissements scolaires	
Mode de collecte des données	-: campagne statistique annuelle pour les ordinateurs ; missions de collecte auprès des établissements scolaires -: questionnaires distribués aux services déconcentrés qui les renseignent	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Sous-direction des équipements et de la maintenance (SDEM/DRFM) *le Sous-directeur des équipements et de la maintenance	
Vérification/ Validation des données	confrontation avec les données antérieures et enquêtes	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction des équipements et de la maintenance (SDEM/DRFM)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction des équipements et de la maintenance (SDEM/DRFM)	
Coût de collecte et d'analyse	à déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-l'indicateur ne rend pas compte de la disparité entre les zones sans électricité et celles qui en disposent ; -notion de poste de travail à définir	
Modalités d'interprétation	X(nombre) d'apprenants par ordinateur fonctionnel	
5) Commentaires		

PROGRAMME 105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités des établissements	
Objectif	Assurer le fonctionnement efficace des établissements scolaires et des Ecoles Normales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	105 - RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	*: DESG / DESTP / DEN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Suivi	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Rapports annuels d'activités produits par les chefs d'établissements ; -Rapports de rentrée scolaire ; - Projets d'établissement ; -Planning d'activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'activités réalisées} / \text{Nombre d'activités programmées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 86
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 88,8
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 88,8
	Année: 2023	Valeur: 90,20
	Année: 2024	Valeur: 91,60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Établissements scolaires	
Mode de collecte des données	-: rapports périodiques transmis par les responsables des établissements scolaires -: transmission par les responsables / missions de collecte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*: DESG / DESTP / DEN	
Vérification/ Validation des données	Confrontation avec les données antérieures /enquêtes	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-non-transmission des rapports d'activités par certains chefs d'établissements -contenus du rapport à définir pour faciliter leur exploitation -Errements administratifs dans le traitement des courriers	
Modalités d'interprétation	X (pourcent) des activités scolaires programmées ont été réalisées	
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	195 000 000	195 000 000	1 523 937 000	2 008 937 000	1 718 937 000	2 203 937 000
02	DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	145 000 000	145 000 000	360 000 000	360 000 000	505 000 000	505 000 000
03	GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	81 367 700 000	81 367 700 000	0	0	81 367 700 000	81 367 700 000
TOTAL		81 707 700 000	81 707 700 000	1 883 937 000	2 368 937 000	83 591 637 000	84 076 637 000

7. PROGRAMME 106

AMELIORATION DE LA QUALITE DE
L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU
SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES
SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN PAUL MARCELLIN MEBADA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte trois actions:

- Amélioration de l'action pédagogique ;
- Renforcement de la lutte contre les déperditions scolaires ;
- Amélioration des conditions de travail et de vie en milieu scolaire.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages au Ministère des Enseignements Secondaires

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'achèvement des premiers et second cycle	%	2020	51,7	2022	56,36

PROGRAMME 106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'achèvement des premiers et second cycle	
Objectif	Améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages au Ministère des Enseignements Secondaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la planification	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'apprenants de la cohorte à l'entrée du secondaire ; -Nombre d'apprenants d'une cohorte ayant achevé le secondaire ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'élèves inscrits en 3ème, Form 4, 4ème année Tech et Year 4 / population scolarisable en âge d'être inscrit en 4ème année du secondaire (15 ans).	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 51,70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 56,36
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 56,36
	Année: 2023	Valeur: 58,69
	Année: 2024	Valeur: 61,02
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	annuaires statistiques du MINESEC	
Mode de collecte des données	campagne statistique annuelle - questionnaires distribués aux services déconcentrés et aux organismes sous-tutelle qui les renseignent et les transmettent à la Cellule de la Planification	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Cellule de la Planification * le chef de la cellule de la planification	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la planification	
Coût de collecte et d'analyse	- A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Difficultés de collecte des données statistiques des établissements clandestins et des apprenants irréguliers (ne figurant pas sur les listes officielles), le retour des questionnaires fiables est inférieur à 100%.	
Modalités d'interprétation	-X pourcent des apprenants ayant accédé aux enseignements secondaires ont achevé le 1er ou 2nd cycle de l'enseignement secondaire	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> o Informer et préparer les sources de données : octobre - janvier o Élaboration des outils (conception et test) : octobre - janvier o Conception des supports de documentation des données : octobre - décembre o Information et formation des acteurs de collecte : février o Collecte des informations : février – mars o Traitement des données et production de l'annuaire : avril - juin. <p>-Préparer les modalités d'analyse : Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</p>		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES
- ACTION 03:** AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au cours de la période 2020-2022, les stratégies spécifiques ci-après sont mises en œuvre pour **améliorer la qualité des apprentissages et des enseignements** :

- l'intensification de l'encadrement des enseignants pour améliorer le taux de couverture qualitatif et quantitatif des programmes 'études ;
- la systématisation et la généralisation des tests d'orientation et le suivi des apprenants vulnérables ;
- la poursuite de la révision des programmes d'études et du système d'évaluation ;
- l'implication du maximum d'apprenants dans les clubs et la redynamisation de leurs activités ;
- la promotion de l'Excellence en milieu scolaire ;
- La lutte contre la consommation de la drogue et les violences en milieu scolaire ;
- L'amélioration du cadre de vie et de travail des élèves et enseignants.

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE

Cette action porte sur la révision des programmes d'études, la formation continue des inspecteurs de pédagogie et des enseignants, l'encadrement et le suivi des élèves-professeurs et des élèves-maîtres ainsi que l'organisation des examens et concours.

OBJECTIF 1. Accroître le taux de réussite des apprenants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réussite des apprenants aux examens officiels (OBC, GCEB et DECC)	%	2020	63,85	2022	67,08

ACTION 02**RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES**

Cette action traduit les efforts déployés par le MINESEC pour :

- un service d'orientation scolaire et d'orientation conseil de meilleure qualité et accessible au plus grand nombre d'apprenants ;
- une éducation inclusive qui permet aux apprenants vulnérables et vivant avec des handicaps d'améliorer leur taux d'achèvement ;
- .prévenir le VIH/Sida et les autres maladies au sein de la population scolaire.

OBJECTIF 1. Améliorer l'efficacité interne

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'abandon	%	2020	11,8	2022	10,64

ACTION 03**AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE**

Cette action porte sur:

- l'organisation des jeux scolaires;
- la dynamisation des activités post et périscolaires;
- la construction de blocs latrines et d forages dans les lycées et collèges;
- la promotion du culte de l'excellence chez les apprenants (prix d'excellence aux meilleurs apprenants, projet d'incitation à la lecture)
- la promotion du culte de l'excellence chez les enseignants (palmes académiques).

OBJECTIF 1. Améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des apprenants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des établissements disposant de certaines commodités (eau, toilettes/latrines, salles des professeurs, Aires de jeux)	%	2020	64	2022	66

PROGRAMME 106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réussite des apprenants aux examens officiels (OBC, GCEB et DECC)	
Objectif	Accroître le taux de réussite des apprenants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	OBC - DECC - GCE-B - CELPLAN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'élèves promus par niveau d'études -Nombre Total d'élèves -Nombre total de candidats présents aux examens officiels organisés par la DECC, le GCE-B et l'OBC ; -Nombre total de candidats admis.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Total d'élèves admis DECC+GCEB +OBC / Total des inscrits présents DECC+GCEB +OBC	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 65,85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 67.08
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 67,08
	Année: 2023	Valeur: 68,69
	Année: 2024	Valeur: 70,31
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	annuaires statistiques du MINESEC	
Mode de collecte des données	-statistiques collectées auprès des établissements scolaires et des structures en charge des examens et concours	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Cellule de la Planification -CELPLAN/DECC / OBC / GCE-B -Chef de la Cellule de la Planification	
Vérification/ Validation des données	-Cellule de la Planification et des structures en charge des examens et concours	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule de la planification	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et frais de mission pour la collecte des données -Montants : (activité de la campagne statistique) ;	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Données sur les résultats des élèves transmises quelque fois incomplètes, incohérentes et ne respectant pas le format proposé par la Cellule de la planification ; -Phénomène des établissements clandestins qui limite la maîtrise des effectifs ; -Fausses déclarations des effectifs.	
Modalités d'interprétation	-X pourcent des élèves admis en classe supérieure -Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation : sexe, région, type d'examen, taux de réussite des apprenants aux examens officiels (DECC/OBC/GCE-B)	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) oCollecte des informations sur les résultats des élèves par établissement, région, sexe, ordre, sous-système et type d'enseignement... : Janvier-Février oCollecte des informations sur les résultats aux examens officiels par structure, région, sexe, type d'examen... : Septembre-Octobre ; oIntensification des missions de contrôle des effectifs des élèves dans les établissements.</p> <p>-Préparer les modalités d'analyse : Comparaison des résultats de l'année considérée à ceux des années antérieures.</p>		

PROGRAMME 106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'abandon	
Objectif	Améliorer l'efficacité interne	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPPC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Taux de promotion -Taux de redoublement	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(1-taux de promotion-taux de redoublement)	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 11,80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.64
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10,54
	Année: 2023	Valeur: 10,06
	Année: 2024	Valeur: 9,48
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	annuaires statistiques du MINESEC	
Mode de collecte des données	-campagne statistique annuelle -questionnaires distribués aux services déconcentrés et aux organismes sous-tutelle qui les renseignent et les transmettent à la Cellule de la Planification	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Planification le chef de la cellule de la planification	
Vérification/ Validation des données	Comparaison des données entre les années et traitement sur Excel	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la Planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Planification	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et frais de mission pour la collecte des données auprès des organismes en charge des examens et concours ; -Périodicité : annuelle	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Difficultés de collecte des données statistiques des établissements clandestins et des apprenants irréguliers (ne figurant pas sur les listes officielles), le calcul de l'indicateur dépend de deux administrations, qui organisent leurs campagnes statistiques indépendamment ; le retour des questionnaires fiables est inférieur à 100%.	
Modalités d'interprétation	X pourcent des apprenants ont abandonné les études avant l'achèvement du cycle	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> o Informer et préparer les sources de données : octobre - janvier o Élaboration des outils (conception et test) : octobre - janvier o Conception des supports de documentation des données : octobre - décembre o Information et formation des acteurs de collecte : février o Collecte des informations : février – mars o Traitement des données et production de l'annuaire : avril - juin. <p>-Préparer les modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 		

PROGRAMME 106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des établissements disposant de certaines commodités (eau, toilettes/latrines, salles des professeurs, Aires de jeux)	
Objectif	Améliorer les conditions d'épanouissement des personnels d'encadrement et des apprenants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	106 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DRFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Etablissements ayant un premier cycle et disposant de certaines commodités -Total des établissements ayant un premier cycle	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Etablissements ayant un premier cycle et disposant de de 03 des 05 commodités suivantes : eau-lumière-aire de jeu-salle des professeurs-toilettes/ Total des établissements ayant un premier cycle) * 100	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 64
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 66.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 66
	Année: 2023	Valeur: 66,5
	Année: 2024	Valeur: 67
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	budget du MINESEC	
Mode de collecte des données	-extrait de données du budget du MINESEC -exploitation du budget	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Direction des ressources financières et matérielles -le sous-directeur du budget	
Vérification/ Validation des données	-Budget du MINESEC	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne renseigne pas sur les disparités géographiques ni sur le niveau de satisfaction des enseignants	
Modalités d'interprétation	-X pourcent du budget du MINESEC est consacré à l'amélioration des conditions d'épanouissement des apprenants et des enseignants ; -Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation : normes relatives au nombre d'élèves par latrine (une latrine pour 25 élèves), nombre de places assises, nombre d'ordinateurs dans la salle des professeurs...	
5) Commentaires		
-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) oCollecte des informations : Mars oTraitement des données : Mars		
-Préparer les modalités d'analyse : oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE	10 674 000 000	10 674 000 000	0	0	10 674 000 000	10 674 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES	511 000 000	511 000 000	0	0	511 000 000	511 000 000
03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	218 138 000 000	218 138 000 000	0	0	218 138 000 000	218 138 000 000
TOTAL		229 323 000 000	229 323 000 000	0	0	229 323 000 000	229 323 000 000

8. PROGRAMME 107

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PIERRE FABIEN NKOT

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme support comporte sept actions:

- Audit interne et contrôle ;
- Renforcement du système d'information ;
- Renforcement de la planification et de la coopération ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion financière et budgétaire au MINESEC ;
- Veille et Conseil Juridique ;
- Coordination.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la gouvernance et la gestion optimale des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC	%	2020	98,18	2022	100

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC	
Objectif	Améliorer la gouvernance et la gestion optimale des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELSUI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'activités du plan d'action réalisées -Nombre total d'activités du plan d'action programmées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'activités réalisées} / \text{Nombre d'activités programmées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 98,18
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des différentes structures	
Mode de collecte des données	-: exploitation des rapports d'activités -: questionnaires distribués aux responsables d'actions et aux responsables des services techniques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*: services centraux et déconcentrés *: contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	-: rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule du Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule du Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Délai de transmission des rapports d'activités des structures déconcentrées et des structures sous-tutelle	
Modalités d'interprétation	X pourcent des activités programmées ont été réalisées	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> oCollecte des informations : juillet et décembre oTraitement des données : août et janvier. <p>-Préparer les modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC
- ACTION 03:** GESTION FINANCIERE ET DE BUDGETAIRE AU MINESEC
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** COORDINATION
- ACTION 06:** AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC
- ACTION 07:** VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie-programme s'articule autour de :

- l'intensification des missions de contrôle et d'audit des services centraux, déconcentrés et des organismes sous- tutelle ;
- l'alignement du pilotage aux outils de planification et de programmation élaborés dans le cadre de la chaîne PPBS ;
- l'amélioration de la qualité de la communication entre les différents services par une plus grande disponibilité des réseaux internet et extranet ;
- la poursuite des travaux de construction du siège du GCE Board ;
- le Démarrage des travaux de construction du siège de l'OBC ;
- le renforcement des capacités des personnels;
- le renforcement des activités de la chaîne PPBS;
- l'Intensification du suivi de la mise en uvre des projets et des programmes;
- le renforcement des activités de coordination et le dialogue de gestion.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION

Cette action rend compte des efforts menés au MINESEC pour améliorer la communication, le traitement du courrier, la traduction, la documentation et les archives, le renforcement des systèmes et réseaux de communication (internet, extranet, etc)

- le renforcement des activités de la chaîne PPBS;
- l'Intensification du suivi de la mise en uvre des projets et des programmes;
- le renforcement des activités de coordination et le dialogue de gestion.

OBJECTIF 1. Améliorer le pilotage du sous-système par une information fiable et disponible

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils informatiques (TIC) d'aide à la décision développée et opérationnels	nb	2020	10	2022	10

ACTION 02**RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC**

Cette action porte sur l'élaboration de la stratégie du sous-secteur, l'actualisation de l'annuaire statistique, l'élaboration du portefeuille d'activités prioritaires, du Plan d'action ministériel et la mise en œuvre des activités de coopération.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des programmations des dépenses

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de planification et de programmation élaborés	nb	2020	2	2022	3

ACTION 03**GESTION FINANCIERE ET DE BUDGETAIRE AU MINESEC**

L'action 3 est consacrée à l'amélioration des conditions de travail dans les services centraux, la contribution du MINESEC aux activités du Secteur de l'Education, aux ONG et aux syndicats œuvrant dans le sous-secteur des Enseignements Secondaires.

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution du budget et des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du budget	%	2020	99,3	2022	99,64

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette action rend compte de l'assainissement des fichiers personnel et solde, la gestion de la formation continue, le traitement des actes de carrière ainsi que le renforcement du SIGIPES du MINESEC.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de la gestion administrative du personnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des dossiers traités (SIGIPES)	%	2020	94,55	2022	95,64

ACTION 05**COORDINATION**

Cette action porte sur la coordination des activités des services centraux et déconcentrés, y compris les structures sous tutelle (GCE et OBC).

OBJECTIF 1. Améliorer la collecte et la gestion de l'information dans les services centraux et déconcentrés du MINESEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des rapports d'activités collectés et exploités	%	2020	90,91	2022	92,73

ACTION 06**AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC**

Les activités inscrites dans cette action portent sur la lutte contre la corruption en milieu scolaire, l'audit et le contrôle interne des services centraux et déconcentrés, le suivi-évaluation des projets à financement conjoint, les interventions des deux brigades de contrôle.

OBJECTIF 1. Evaluer la qualité du fonctionnement et du rendement des services centraux, déconcentrés et sous-tutelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des structures auditées et contrôlées	%	2020	95,45	2022	96,36

ACTION 07**VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE**

Cette action rend compte des activités menées au MINESEC pour vulgariser la culture juridique, veiller au respect des normes et des procédures juridiques.

OBJECTIF 1. Développer la culture juridique, préserver les intérêts de l'Etat en justice et veiller au respect des normes et procédures juridiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des avis juridiques émis	%	2020	90,91	2022	92,73

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils informatiques (TIC) d'aide à la décision développée et opérationnels	
Objectif	Améliorer le pilotage du sous-système par une information fiable et disponible	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELINFO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELINFO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre d'outils informatiques d'aide à la décision développés et opérationnels Anciens outils : DEN, ProInvest, SYGIES, SYGIESEN, CAMENSEC, WEBMAIL_MINESEC, SYREL_MINESEC, Site web du MINESEC Nouveaux outils : Le système de Gestion Electroniques des Documents (GED), Le système de Gestion des Bases de Données du MINESEC, Le système de Gestion Electronique des Examens et Concours, Espace Collaboratif et d'échange du MINESEC, Système de Gestion de l'Economie Numérique Educatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'outils informatiques d'aide à la décision développés et opérationnels	
Périodicité de la mesure	SEMESTRIEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des différentes structures	
Mode de collecte des données	-: exploitation des rapports d'activités des structures bénéficiaires -: transmission de rapports d'activités des structures bénéficiaires	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*: services bénéficiaires *: le responsable d'action	
Vérification/ Validation des données	-: rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	-: Responsable d'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-: Cellule informatique	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	pluralité de services bénéficiaires des applications	
Modalités d'interprétation	-X (Nombre) d'outils informatiques ont été développés et opérationnalisés	
5) Commentaires		
-Préparer les modalités Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) oCollecte des informations : juillet et – décembre oTraitement des données : août et janvier. -d'analyse : oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs		

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents de planification et de programmation élaborés	
Objectif	Améliorer la qualité des programmations des dépenses	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELPLAN - CELPROG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre de documents de la chaîne PPBS produits -Nombre de conventions signées et mises en œuvre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	dénombrement	
Périodicité de la mesure	SEMESTRIEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 3
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des différentes structures	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports d'activités de la chaîne PPBS et de la DPPC rapports transmis par la DPPC	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*: DPPC *Le responsable d'action	
Vérification/ Validation des données	-: vérification des pièces justificatives des rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable d'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	l'indicateur ne renseigne pas sur la qualité des documents produits	
Modalités d'interprétation	-X (nombre) des documents de la chaîne PPBS ont été produits -X (nombre) de conventions ont été signées et mises en œuvre au cours de la période.	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> oCollecte des informations : juillet et décembre oTraitement des données : 15 jours. <p>-Préparer les modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 		

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'exécution du budget
Objectif	Assurer une bonne exécution du budget et des programmes
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION FINANCIERE ET DE BUDGETAIRE AU MINESEC
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRFM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDB, SBF, SBI, SM
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Montant des dépenses engagées -Montant total du budget annuel du MINESEC
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Montant total des dépenses engagées / Montant total du budget annuel révisé du MINESEC) x 100
Périodicité de la mesure	SEMESTRIEL
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 99,30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 99,44
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 99,44
	Année: 2023 Valeur: 99,51
	Année: 2024 Valeur: 99,58
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités de la DRFM
Mode de collecte des données	- exploitation des rapports d'activités de la Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM) - transmission des rapports d'activités par la DRFM
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DRFM * le contrôleur de gestion
Vérification/ Validation des données	vérification des pièces justificatives des données des rapports d'activités
Service responsable de la synthèse des données	Responsable d'action
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	l'indicateur ne renseigne pas sur le niveau d'exécution du budget alloué aux activités de la feuille de route et du plan d'action
Modalités d'interprétation	Au cours de la période, le budget du Ministère a été exécuté à hauteur de X%
5) Commentaires	
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur RAS *Collecte des informations : Mars, Juin, Septembre et Décembre *Traitement des données : 15 jours.</p> <p>-Préparer les modalités d'analyse : Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</p>	

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des dossiers traités (SIGIPES)	
Objectif	Améliorer la qualité de la gestion administrative du personnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRH	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SIGIPES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre total des dossiers traités par les services de gestion des carrières et de la solde -Nombre total de dossiers reçus à la Direction des Ressources Humaines	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre total des dossiers traités par les services de gestion des carrières et de la solde / Nombre total de dossiers reçus à la Direction des Ressources Humaines) x 100	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 94,55
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 95,64
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95,64
	Année: 2023	Valeur: 96,18
	Année: 2024	Valeur: 96,73
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités de la Direction des Ressources Humaines	
Mode de collecte des données	-exploitation des rapports d'activités de la DRH - rapports d'activités transmis par le DRH	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DRH *le responsable d'action	
Vérification/ Validation des données	- vérification des pièces justificatives des rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable d'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne renseigne pas sur le délai moyen de traitement des dossiers	
Modalités d'interprétation	X pourcent des dossiers de carrière et de solde reçus à la DRH ont été traités	
5) Commentaires		
reçus et des dossiers traités) oCollecte des informations : Mars, Juin, Septembre et décembre oTraitement des données : 15 jours. -Préparer les modalités d'analyse : oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs		

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des rapports d'activités collectés et exploités	
Objectif	Améliorer la collecte et la gestion de l'information dans les services centraux et déconcentrés du MINESEC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELSUI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? Rapports d'activités des services centraux et des Délégations régionales	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de rapports d'activités collectées par la Cellule de Suivi du MINESEC / Nombre total de rapports d'activités attendus) x 100 NB : nombre de rapports d'activités attendus = 76	
Périodicité de la mesure	SEMESTRIEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 90,91
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 92,73
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 92,73
	Année: 2023	Valeur: 93,64
	Année: 2024	Valeur: 94,55
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Directions centrales, Inspections de pédagogie et Délégations régionales	
Mode de collecte des données	-Rapports transmis à la CELSUI par les responsables des structures concernées -bordereau de transmission	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*services centraux et délégations régionales * contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	-Examen des pièces justificatives de l'effectivité des actions présentées dans les rapports	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule du Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule du Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Difficultés de vérifier en temps réel l'effectivité des activités réalisées dans les services déconcentrés	
Modalités d'interprétation	X pourcent des structures centrales et déconcentrées ont été coordonnées de manière satisfaisante au cours de la période	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (préciser le canevas des rapports d'activités à produire, le délai de transmission de ces rapports et le mode de leur exploitation) oCollecte des informations : juillet et décembre Traitement des données : Juillet et janvier.</p> <p>-Préparer les modalités d'analyse : oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs : activités prévues, activités réalisées, taux d'exécution physique, taux d'exécution financière, difficultés rencontrées, solutions implémentées, perspectives et recommandations)</p>		

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des structures auditées et contrôlées	
Objectif	Evaluer la qualité du fonctionnement et du rendement des services centraux, déconcentrés et sous-tutelle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	06 - AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IS1	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre de structures auditées et contrôlées au cours de la période -Nombre total de structures à auditer et à contrôler au cours de la période	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de structures auditées et contrôlées/ Nombre total de structures à auditer et à contrôler x 100	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 95,45
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 96,36
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 96,36
	Année: 2023	Valeur: 96,82
	Année: 2024	Valeur: 97,27
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités de l'Inspection Générale des Services	
Mode de collecte des données	-Exploitation des rapports d'activités des Inspecteurs de Services - Transmission de rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	* Inspection des Services * Inspecteur Général des Services	
Vérification/ Validation des données	Existence des rapports d'audits et de missions de contrôle	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de l'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de l'action	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne mesure pas l'effort d'audit et contrôle par rapport à toutes les structures centrales et déconcentrées	
Modalités d'interprétation	X pourcent des structures à auditer et à contrôler l'ont effectivement été au cours de la période	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> oCollecte des informations : juillet et – décembre oTraitement des données : août et janvier. <p>-Préparer les modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 		

PROGRAMME 107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Pourcentage des avis juridiques émis
Objectif	Développer la culture juridique, préserver les intérêts de l'Etat en justice et veiller au respect des normes et procédures juridiques
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	107 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Action concernée par l'objectif	07 - VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	*Division des Affaires Juridiques
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	*: le contrôleur de gestion du programme
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre de demandes d'avis adressées à la Division des Affaires Juridiques -Nombre d'avis émis par la Division des Affaires Juridiques
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nombre total d'avis juridiques émis / Nombre total de demandes d'avis juridiques) x 100
Périodicité de la mesure	SEMESTRIEL
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 90,91
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 92,73
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 92,73
	Année: 2023 Valeur: 93,64
	Année: 2024 Valeur: 94,55
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités des différentes structures
Mode de collecte des données	-Exploitation des rapports d'activités de la Division des Affaires Juridiques -Transmission du rapport d'activités de la DAJ
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Division des Affaires Juridiques *: le contrôleur de gestion du programme
Vérification/ Validation des données	vérification des pièces justificatives des données du rapport de la DAJ
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de l'action
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	L'indicateur ne renseigne pas sur la pertinence des avis juridiques émis
Modalités d'interprétation	X pourcent des demandes d'avis juridiques adressées à la Division des Affaires Juridiques ont été satisfaites
5) Commentaires	
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (création de registres d'enregistrement des demandes d'avis juridiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> oCollecte des informations : juillet et décembre oTraitement des données : juillet et janvier. <p>-Préparer les modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 	

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION	76 500 000	76 500 000	0	0	76 500 000	76 500 000
02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC	149 000 000	149 000 000	0	0	149 000 000	149 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET DE BUDGETAIRE AU MINESEC	5 444 300 000	5 444 300 000	1 359 000 000	1 359 000 000	6 803 300 000	6 803 300 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	18 420 500 000	18 420 500 000	0	0	18 420 500 000	18 420 500 000
05	COORDINATION	3 340 000 000	3 340 000 000	102 063 000	102 063 000	3 442 063 000	3 442 063 000
06	AUDIT INTERNE ET CONTROLE AU MINESEC	213 000 000	213 000 000	0	0	213 000 000	213 000 000
07	VEILLE ET CONSEIL JURIDIQUE	59 000 000	59 000 000	0	0	59 000 000	59 000 000
TOTAL		27 702 300 000	27 702 300 000	1 461 063 000	1 461 063 000	29 163 363 000	29 163 363 000

9. PROGRAMME 112

**INTENSIFICATION DE LA
PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE
LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

WILFRED BAMBO NYEANCHI

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme d'intensification de la professionnalisation et de la formation, dont l'objectif global est d'adapter les formations à l'environnement socioéconomique, s'articule autour de trois actions:

Action 1: Renforcement De L'offre De Formation Professionnalisante;

Action 2: Développement de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire;

Action 3: Renforcement de la compétitivité de la formation et de l'innovation.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître les compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des apprenants par sexe, dans les filières porteuses	%	2020	13,24	2022	16,8

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des apprenants par sexe, dans les filières porteuses	
Objectif	Accroître les compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	112 - INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DESTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures responsables : -DPPC -IPTI - IPSTT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Indicateur : Données quantitatives Numérateur : Effectif total des élèves par sexe des filières porteuses de l'enseignement secondaire technique et professionnel Dénominateur : Effectif total des élèves par sexe de l'enseignement secondaire technique et professionnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Effectif total des élèves par sexe des filières porteuses de l'enseignement secondaire technique et professionnel / Effectif total des élèves par sexe de l'enseignement secondaire technique et professionnel)X 100	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 13,24
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 16.8
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 16,80
	Année: 2023	Valeur: 19,50
	Année: 2024	Valeur: 22,80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les données proviennent des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel	
Mode de collecte des données	Missions de collecte des données sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Structures responsables : -DPPC - DESTP -IPTI - IPSTT La DESTP est responsable du contrôle qualité des données collectées	
Vérification/ Validation des données	Les données sont traitées sur ordinateurs	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction des études et des statistiques de la DESTP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction des études et des statistiques de la DESTP	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont particulièrement ceux relatifs aux différents déplacements sur le terrain pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNALISANTE
- ACTION 02:** DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE EN MILIEU SCOLAIRE
- ACTION 03:** DÉVELOPPEMENT CHEZ LES APPRENANTS, DES APTITUDES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AU BILINGUISME ET AU MULTICULTURALISME

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 112 vise à résoudre le problème persistant de l'inadéquation entre les systèmes de formation technique et professionnelle en vigueur et les compétences réelles attendues par le marché du travail, tel que relevé dans la SND30 (Cf. paragraphe 283 de la SND30). Le MINESEC entend donc à travers ce programme ; de développer quantitativement et qualitativement des ouvriers et des techniciens issus de l'enseignement secondaire technique et professionnel, à même de répondre aux besoins de qualification du monde du travail. Pour ce faire, la stratégie du programme 112 repose sur trois piliers essentiels à savoir :

- **le renforcement de l'offre de formation professionnalisante ;**
- **le développement de la culture l'entrepreneuriale en milieu scolaire ;**
- **le développement des aptitudes complémentaires chez les apprenants du secondaire technique et professionnel, à travers notamment le renforcement du bilinguisme, du multiculturalisme et du numérique.**

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Renforcement de l'offre de formation professionnalisante

Cette action porte sur les trois modes de développement des filières professionnelles:

- la mise en place des lycées des métiers sur financement conjoint;
- la construction et l'équipement des lycées agricoles (1 par région);
- l'élaboration des programmes d'études et l'équipement des ateliers de pratique professionnelle des filières professionnelles ouvertes dans les lycées techniques (PROSPER).

OBJECTIF 1. Optimiser l'offre de formation technique et professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des Lycées professionnels fonctionnels	nb	2020	2	2022	6

ACTION 02**Développement de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire**

Cette action porte sur la poursuite des travaux de mise en place des mini-incubateurs, l'initiation des apprenants de l'enseignement général à l'entrepreneuriat, l'organisation des Journées Portes Ouvertes, la formation en alternance et les travaux d'application dans les établissements d'enseignement technique et professionnel.

OBJECTIF 1. Développer chez les apprenants, l'esprit et les compétences d'entrepreneurs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des apprenants du secondaire technique en fin de cycle ayant accès aux centres d'incubation de microentreprises, par sexe	%	2020	0	2022	4

ACTION 03**Développement chez les apprenants, des aptitudes complémentaires liées au bilinguisme et au multiculturalisme**

Cette action porte sur la promotion du bilinguisme, les arts et le patrimoine culturel national ainsi que la généralisation de l'utilisation des TIC comme outil de travail.

OBJECTIF 1. Renforcer le bilinguisme et la citoyenneté des lauréats du secondaire technique et professionnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des élèves par sexe, ayant accès aux établissements bilingues d'enseignement secondaire technique et professionnel	%	2020	1,5	2022	5,5

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des Lycées professionnels fonctionnels	
Objectif	Optimiser l'offre de formation technique et professionnelle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	112 - INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	01 - Renforcement de l'offre de formation professionnalisante	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DESTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures responsables : -DPPC - DESTP -IPTI - IPSTT -DRFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Enumération	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les données proviennent des Directions techniques (IPTI-IPSTT-DESTP-DRFM-DPPC)	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités des différentes Directions techniques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Structures responsables : -DPPC - DESTP -IPTI - IPSTT -DRFM	
Vérification/ Validation des données	Comptage physique des extrants produits	
Service responsable de la synthèse des données	IPTI-IPSTT-DRFM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	IPTI-IPSTT-DRFM	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des apprenants du secondaire technique en fin de cycle ayant accès aux centres d'incubation de microentreprises, par sexe	
Objectif	Développer chez les apprenants, l'esprit et les compétences d'entrepreneurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	112 - INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	02 - Développement de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- DESTP - IPTI - IPSTT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IPTI-IPSTT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Effectif total des élèves du secondaire technique ayant accès aux centres d'incubation/ Effectif total des élèves du secondaire technique	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les données proviennent des Directions techniques et des Délégations régionales du MINESEC	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités des différentes Directions techniques et des Délégations régionales du MINESEC	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Structures responsables : - DESTP - IPTI - IPSTT	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	IPTI-IPSTT	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	IPTI-IPSTT	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des élèves par sexe, ayant accès aux établissements bilingues d'enseignement secondaire technique et professionnel	
Objectif	Renforcer le bilinguisme et la citoyenneté des lauréats du secondaire technique et professionnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	112 - INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	
Action concernée par l'objectif	03 - Développement chez les apprenants, des aptitudes complémentaires liées au bilinguisme et au multiculturalisme	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DESTP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'activités réalisées} / \text{Nombre d'activités programmées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1,50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5,5
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5,5
	Année: 2023	Valeur: 8,5
	Année: 2024	Valeur: 12,50
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les données proviennent des Directions techniques et des Délégations régionales du MINESEC	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités des différentes Directions techniques et des Délégations régionales du MINESEC	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Structures responsables : - DESTP - IPTI - IPSTT	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	IPBIL	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	IPBIL	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Renforcement de l'offre de formation professionnalisante	50 383 000 000	50 383 000 000	6 470 000 000	6 470 000 000	56 853 000 000	56 853 000 000
02	Développement de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire	357 000 000	357 000 000	0	0	357 000 000	357 000 000
03	Développement chez les apprenants, des aptitudes complémentaires liées au bilinguisme et au multiculturalisme	494 000 000	494 000 000	0	0	494 000 000	494 000 000
TOTAL		51 234 000 000	51 234 000 000	6 470 000 000	6 470 000 000	57 704 000 000	57 704 000 000